

# Financité

Ensemble, changeons la finance **magazine**

NUMÉRO 25  
TRIMESTRIEL

MARS 2012

UNE PUBLICATION  
DU RÉSEAU  
FINANCEMENT  
ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT  
6000 CHARLEROI

## ● Finance en eaux troubles

L'eau : bien commun ou source de profit ? p.4

Face à la privatisation du secteur, quels rôles  
peuvent encore jouer nos élus ? pp.5-7

## ● Pour une autre finance

Des résistances citoyennes émergent de par le  
monde. Elles visent à réorienter la politique de  
l'eau vers l'intérêt général, pp.8-9

Finance-la-Neuve interpelle l'Europe, p.12



# Une finance coopérative ?

Dans le monde d'aujourd'hui, où finance rime le plus souvent avec performance, peut-on imaginer et développer une finance coopérative ? Ou est-ce une dangereuse utopie ?

**BERNARD BAYOT,**  
directeur du Réseau Financement Alternatif

L'assemblée générale de l'ONU a proclamé 2012 année internationale des coopératives, après avoir adopté, le 18 décembre 2009, une résolution qui, notamment, « invite [...] les gouvernements et les organisations internationales, agissant en collaboration avec les coopératives et leurs organisations, à promouvoir [...] la croissance des coopératives financières, de façon à atteindre l'objectif d'un financement ouvert à tous en facilitant l'accès aux services financiers pour tous ». Plusieurs raisons nous paraissent justifier de promouvoir la coopération, où chacun travaille dans un esprit d'intérêt général aux antipodes de la logique de concurrence exacerbée et de recherche effrénée du profit qui caractérise aujourd'hui nos marchés financiers.

D'abord le fossé qui sépare la communication fleurie des institutions financières vantant l'attention qu'elles portent à leur clientèle et le point de vue exprimé par les associations de défense des consommateurs, qui n'ont de cesse de se plaindre amèrement de l'inadéquation des produits et services proposés. Seule la coopérative, qui a pour objectif de servir au mieux les intérêts économiques de ses participants, semble en mesure de réduire autant que faire se peut le conflit d'intérêts entre les différentes parties prenantes de l'entreprise financière et, en particulier, orienter l'activité de cette dernière vers la vraie satisfaction des intérêts de ses clients, mais aussi de ses travailleurs.

Ensuite, un nombre grandissant de citoyens considèrent que le secteur financier est opaque<sup>1</sup>. Il est incapable d'assurer sa fonction première: irriguer l'économie en faisant circuler adéquatement les capitaux nécessaires de ceux qui n'en ont pas un usage immédiat vers ceux qui en ont besoin. Qui plus est, il est incapable d'assurer cette fonction dans un objectif de renforcement stratégique et significatif de l'économie durable. Seules des banques qui poursuivent l'intérêt général plutôt que la satisfaction d'un intérêt particulier, celui des actionnaires, sont susceptibles de relever les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Enfin, selon une étude de l'Organisation internationale du travail (OIT), la crise financière et la crise économique qui a suivi ont eu des répercussions négatives sur la majorité des entreprises, mais les entreprises coopératives à travers le monde ont fait preuve de résilience à ces crises. En particulier, les coopératives financières sont restées financièrement bonnes même si la folie spéculative, qui a caractérisé ces dernières années et qui a induit une plus grande prise de risque, n'a pas épargné les modèles bancaires coopératifs, et ce, en dépit du fait que la maximisation des profits ne soit pas, en théorie, leur priorité.<sup>2</sup>

Certes, la coopération financière n'est pas une idée neuve – elle date du XIXe siècle –, mais elle paraît d'une incroyable actualité pour faire face aux défis du moment: protection des consommateurs et des travailleurs, renforcement de l'économie durable et sécurité financière. Loin de constituer une dangereuse utopie, la coopérative se révèle donc une absolue et urgente nécessité.

1. Une enquête récente que Fé. soul communication & research a menée auprès de 1050 épargnants à la demande de la Banque Triodos montre que 82 % des Belges s'estiment mal informés par leur banque sur l'utilisation qui est faite de leur épargne.  
2. Johnston Birchall et Lou Hammond Kettison, Resilience of the Cooperative Business Model in Times of Crisis, International Labour Organization, juin 2009, ISBN 978-92-2-122409-9.

## Pas tous égaux devant la banque

Les conclusions du premier rapport sur l'inclusion financière en Belgique publié par le RFA fin 2011 montrent qu'un nombre grandissant de personnes rencontrent des difficultés pour accéder et/ou utiliser les produits financiers, alors que ceux-ci sont de plus en plus incontournables pour accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne. Un constat qui vient d'être confirmé par le nouveau sondage d'opinion Eurobaromètre, réalisé dans 27 pays membres de l'Union européenne. Ce sondage montre également que sur les 53 répondants belges ne disposant pas de compte en banque, 29 % répondent ne pas en avoir besoin et 13% répondent s'être vu refuser l'ouverture d'un compte en raison de leur historique de crédit. Cette dernière raison pose sérieusement question quant au respect de la loi sur le service bancaire de base de la part des banques. Rapport complet du RFA sur [www.financite.be](http://www.financite.be).

## Le recours collectif en Europe ?

Le Parlement européen s'est prononcé en février en faveur d'une législation européenne sur le recours collectif. Parmi les amendements figurant dans son rapport, le Parlement considère qu'il est important que les citoyens ou les entreprises puissent demander une indemnisation quand ils subissent des dommages individuels ou des pertes en raison de pratiques commerciales illégales et que la réparation de tels litiges permettra de réaliser des économies d'échelle et de fournir un recours juridique approprié.

Sur le plan financier, une telle législation apparaît indispensable pour assurer une meilleure indemnisation des victimes de la crise financière. Un pas dans la bonne direction selon les organisations de la société civile, qui attendent maintenant l'engagement de la Commission pour que des mesures concrètes soient prises.

## Spéculateurs affameurs



Un nouveau rapport de l'ONG Les Amis de la Terre, publié en janvier 2012, épingle l'implication de 29 banques, compagnies d'assurance et fonds de pension européens (dont BNP Paribas France, AXA, le Crédit Agricole et la Société Générale) dans la spéculation alimentaire et le financement direct ou indirect de l'accapement des terres. Les Amis de la Terre appellent les institutions européennes à réagir. Si la Commission européenne s'est engagée à améliorer la transparence des marchés des matières premières, elle doit au plus tôt réglementer strictement le rôle de la finance dans le secteur agricole, estime l'ONG. En Belgique, Dexia et KBC sont pointées du doigt. Antonio Gambini, chercheur ayant collaboré à ce rapport en Belgique, explique cette dérive spéculative par la dérégulation des marchés boursiers agricoles aux États-Unis, et par l'ouverture du marché à l'ensemble des investisseurs et non plus aux seuls opérateurs spécialisés.

Lire à ce sujet « Ces banques qui affament le monde », en page 16.

## Le plus grand hold-up de l'histoire belge

Dans les années à venir, une grande partie de vos impôts ne servira pas à l'amélioration des secteurs de l'éducation, du transport public ou de la santé, mais à rembourser la dette des banques. Portez plainte pour escroquerie!, peut-on lire en introduction du nouveau blog « Niet met ons geld ». Ce blog, initié par le juriste gantois Hans Lammerant, offre notamment aux internautes un modèle de plainte pour fraude à l'encontre de Dexia S.A., de son comité de direction, de ses administrateurs et du holding communal.

C'est ainsi que le 28 janvier 2012, une trentaine de Gantois se sont présentés au commissariat de police de la ville pour y déposer plainte contre ce qu'ils appellent « le plus grand hold-up de l'histoire de la Belgique ». L'objectif de cette action est qu'elle soit relayée dans d'autres villes de Belgique, afin que les banques et les pouvoirs publics rendent des comptes sur l'utilisation qui est faite de l'argent du contribuable dans le sauvetage des banques, déclare Hans Lammerant. [www.nietmetonsgeld.be](http://www.nietmetonsgeld.be)



## Lutte contre l'évasion fiscale



Le Réseau pour la Justice Fiscale et Financiel Actie Netwerk ont interpellé les principaux ministres du gouvernement fédéral le 29 février. Les deux réseaux demandent que la Belgique et son gouvernement jouent un rôle plus actif en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales, notamment en développant des mécanismes légaux qui permettent à l'administration fiscale belge de lutter contre la fraude fiscale des particuliers, consistant en la domiciliation des sommes sur des comptes bancaires localisés à l'étranger, mais également en participant activement à l'initiative commune des USA et de cinq États européens. De telles mesures, si l'administration fiscale belge en disposait, ne manqueraient pas de décourager les délocalisations sur des comptes bancaires situés dans des paradis fiscaux, estime les deux réseaux belges. [www.lesgrossesfortunes.be](http://www.lesgrossesfortunes.be)

## Les Belges et le crédit

En 2011, l'obligation d'enregistrer les découverts bancaires autorisés a fait exploser de manière artificielle le nombre d'ouvertures de crédit. Du coup, le nombre de consommateurs ayant au moins un contrat de crédit a augmenté de plus d'un million en Belgique (ils étaient 4,9 millions en 2010, ils sont 6,1 millions en 2011). Cette évolution offre un aperçu des chiffres sur le crédit en Belgique plus complet mais plus difficile à analyser. En effet, la conversion de ces découverts en crédits n'a pas été tracée au sein de la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) de sorte qu'il est désormais impossible d'évaluer combien d'ouvertures de crédit ont été octroyées en 2011. Par ailleurs, les données de la CCP le montrent: les personnes déjà endettées continuent d'obtenir des prêts sans difficulté. Au surplus, une fois le premier crédit contracté, le consommateur a tendance à y recourir de plus en plus. Une prévention accrue, renforcée par une meilleure consultation des organisations de consommateurs, permettrait sans doute d'améliorer ce bel outil qu'est la Centrale des crédits aux particuliers.

## Un pas de plus contre la finance casino



L'Union européenne a adopté de nouvelles règles sur la vente à découvert. Accusée d'avoir précipité la crise financière en 2008, la vente à découvert permet de réaliser de juteux profits même sans argent! Cette technique consiste à vendre un titre dont on anticipe la baisse. Le vendeur s'engage auprès de son créancier à fournir un titre à un certain prix à une certaine date, en faisant le pari que le cours de ce titre va baisser entre-temps et qu'il pourra le racheter moins cher. Le risque est donc considérable: si le prix ne baisse pas comme escompté, il peut perdre très gros!

Dorénavant, les vendeurs à découvert devront pouvoir attester de leur capacité à se procurer les titres cédés, sous peine de sanction. En Belgique, les ventes à découvert d'actions financières avaient déjà été interdites en 2011 avant d'être à nouveau autorisées par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) à la mi-février 2012.

## Le temps, pas comme l'argent

Le réseau international d'art «e-flux» vient de créer (le 14 février 2012) une branche belge de sa plate-forme «Time/Bank». Cette banque du temps consacrée au secteur culturel se base sur l'idée que tout le monde a quelque chose à apporter dans le domaine de la culture et qu'il est possible de développer et de maintenir une économie alternative en se connectant aux compétences de chacun et en remplaçant l'argent par le temps comme unité de valeur. Ainsi, la plate-forme en ligne permet aux utilisateurs actifs dans le secteur culturel de s'échanger des biens et services avec le temps comme monnaie d'échange. Une tâche effectuée donne droit à des heures de crédit qui peuvent être utilisées tout de suite ou mises en réserve. La méfiance dans les modèles financiers est le principal moteur de cette micro-économie parallèle fondée sur la confiance et la solidarité, peut-on lire sur le site d'e-flux. [www.e-flux.com/timebank](http://www.e-flux.com/timebank)



## Du conseil et de l'éducation financière

À la suite d'une concertation avec les organisations de la société civile en février, les autorités européennes ont reconnu le rôle majeur des ONG et des ASBL dans l'éducation et le conseil financiers à destination des consommateurs. La Commission européenne établit notamment que les ONG et ASBL bénéficient d'une indépendance dont les banques ne peuvent pas se prévaloir dans cette matière et qu'elles connaissent la réalité de terrain. Afin de concrétiser cette position, le BEUC (le Bureau européen des unions des consommateurs) et l'IFF (Institut für Finanzdienstleistungen) ont mis en place le programme ConFinAd (conseils financiers auprès des consommateurs), destiné à dispenser des formations sur les conseils financiers dans les 27 pays membres de l'Union européenne. Si les organisations de la société civile s'accordent sur les objectifs de ce programme, elles rappellent aussi que les institutions financières sont les premières responsables des produits qu'elles développent. Les ONG insistent enfin pour qu'un tel programme ne se fasse pas au détriment de la régulation du secteur financier, qui, rappelons-le, doit encore être renforcée.

## SIGNEZ LA PÉTITION Mon argent propre!

Aujourd'hui, les banques n'ont aucun devoir de transparence vis-à-vis de leurs clients et ces derniers n'ont pas la possibilité de connaître les impacts de leur argent. Les réponses collectées par papier et par voie électronique seront envoyées aux différentes banques.

Cher directeur de \_\_\_\_\_ (indiquez votre banque),

**Je veux que mon épargne finance (cochez):**

- les entreprises d'économie sociale ou à finalité sociale
- les activités respectueuses de l'environnement
- le travail décent dans le monde

**Je ne veux pas que mon épargne finance (cochez):**

- la production d'armes dans le monde
- les énergies polluantes
- des gouvernements ou des entreprises qui ne respectent pas la liberté d'expression et d'association

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Envoyez cette carte à votre banque ou signez la pétition sur [www.financite.be](http://www.financite.be)**

Campagne menée par le Réseau Financement Alternatif

RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF  
Chaussée d'Alsemberg 303-309  
1190 Bruxelles

Réseau Financement Alternatif

Financité Magazine est une publication du RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Édité à 100 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne

Rédaction et abonnement: Chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles  
Tél: 02 340 08 60 - Fax: 02 706 49 06  
[www.financite.be](http://www.financite.be)

Pour vous abonner à Financité Magazine, il suffit de verser 10€ sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Editeur responsable: Bernard Bayot  
Ont collaboré à ce numéro: Antoine Attout, Bernard Bayot, Annika Cayrol, Rataël Cantillana, Pierre Cornut, Antoine Fain, Olivier Jérusalmy, Jean-Denis Kestermans, Christian Legros, Nathalie Lemaire, Stephan Lux, Milena Merlino, Thibaut Monnier, Dominique Nalpas, Olivier Petitjean, Jean-Philippe Remy, Laurence Roland, Vincent Wattelet, Jean Ziegler.

Graphisme et mise en page: Louise Laurent ([www.louiselolaurent.be](http://www.louiselolaurent.be))  
Illustration: Stiki ([ledessindulundi.voila.net](http://ledessindulundi.voila.net))  
Impression: Imprimerie Rémy Roto ([www.remyroto.be](http://www.remyroto.be))

Le Réseau Financement Alternatif est une association de promotion et de recherche sur la finance responsable et solidaire. Il est formé de plus de 90 membres associatifs dont la liste peut être consultée sur [www.financite.be](http://www.financite.be), rubrique recherche/membresRFA.





L'eau est devenue une marchandise. On la vend, on l'achète, on l'échange. Si bien que les marchés financiers qualifient désormais ce bien commun... d'« or bleu » ! De l'or qui, pour beaucoup, représente l'opportunité à ne pas manquer et promet d'être au 21<sup>e</sup> siècle ce qu'était le pétrole au 20<sup>e</sup> : le bien précieux déterminant la richesse des nations.

Tandis qu'une minorité parie sur les potentialités de profit de la ressource, le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste la première cause de mortalité sur terre. Alors que la population mondiale augmente et que les besoins de l'agriculture et de l'industrie s'intensifient, les réserves d'eau douce s'amenuisent. Le développement, l'entretien et la « technologisation » des infrastructures de l'eau demandent des investissements colossaux que les États déjà endettés peinent à assumer. Pour beaucoup, la solution se trouve auprès des capitaux privés. Quels risques comporte une telle délégalation du public au privé ? Les citoyens et les pouvoirs publics ont-ils capitulé face aux grands industriels de l'eau ?



## Eau secours !

Après le pétrole et les denrées alimentaires, c'est au tour de l'eau de devenir objet de marchandisation. Pourtant, plus d'un milliard de personnes vivent toujours sans eau potable.

VIDÉO SUR financite.be



50 000 à 80 000 litres, pour remplir une piscine



6 000 litres, pour arroser un jardin de 300 m<sup>2</sup>



150 à 300 litres, pour prendre un bain



35 000 litres, pour produire 1 voiture



300 à 600 litres, pour produire un kg d'acier



500 litres, pour produire un kg de papier



16 000 litres, pour produire un kg de viande de bœuf



3 000 litres, pour produire un kg de riz



1 000 à 2 000 litres, pour produire un kg de bié

Source : Unesco, Centre d'information sur l'eau, 2007.

### En bref

- L'eau est devenue une marchandise.
- Sa gestion demande des investissements considérables pour les États.
- Certains font appel à du capital privé.

THIBAUT MONNIER

### À LA SOURCE

L'héritage des politiques néolibérales des années 80 a livré une vision marchande de l'eau. Le consensus international sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), élaborée et promue par la Banque mondiale au début des années 90, a renforcé cette vision et dessiné le paysage politique mondial de l'eau<sup>1</sup>. La GIRE se fonde sur le principe du recouvrement total des coûts (*full cost recovery principle*) qui stipule logiquement que toutes les dépenses doivent être amorties par le gestionnaire, qu'il soit public ou privé. Pour y parvenir, bon nombre de gouvernements, appuyés par le secteur industriel, ont augmenté le prix de la facture d'eau sans qu'une limite ne leur soit imposée, de sorte qu'une plus grande partie de la population n'a plus pu y avoir accès. Cette évolution a permis de généraliser le principe du consommateur-payeur et d'en faire un guide internationalement reconnu dans le calcul de la facture d'eau. Peu à peu, l'eau est devenue un bien économique, source de profit.

Le principe du recouvrement total des coûts est l'épine dorsale de la Directive cadre européenne sur l'eau, entrée en vigueur en 2000. Afin de faire face aux investissements nécessaires pour développer et entretenir les infrastructures en eau, beaucoup de pays ont dû faire appel à du capital privé. Ce cadre protège-t-il la mission des services publics ? C'est une autre question. Le fait est qu'il permet à des entreprises privées de réaliser du profit sur un bien commun. Si les investissements augmentent, la facture du consommateur augmente aussi, déclare Christian Legros, directeur de Belgaqua, la fédération belge du secteur de l'eau.

Manifestation contre la privatisation de l'eau aux États-Unis en mars 2005.



### UNE MARCHANDISE ?

Comme le pétrole et le blé, l'eau peut donc être vendue, achetée, échangée. Son accessibilité est aujourd'hui considérée dans la législation européenne comme un besoin vital et non pas comme un droit humain. Les êtres humains sont devenus des consommateurs/clients d'un bien/service qui n'est rendu accessible qu'à travers les mécanismes du marché, regrette Riccardo Petrella, économiste et politologue, fondateur du Comité international pour le Contrat mondial de l'eau. La satisfaction de ce besoin est du ressort de chaque individu. Les dérives de cette politique sont sous nos yeux : plus de deux milliards de personnes n'ont pas de toilettes, 1,5 milliard d'êtres humains vivent sans accès à l'eau potable, la consommation quotidienne moyenne d'un ménage dans les pays en voie de développement est d'environ 20 litres contre 213 litres en Italie et 600 aux États-Unis..., renchérit R. Petrella.

### OU UN BIEN COMMUN ?

Selon R. Petrella, la sous-estimation de l'enjeu de l'eau dans l'équilibre mondial est d'abord due au fait que les autorités politiques ne se sont pas accordées sur les termes de « bien commun », de « ressource », de « droit » et de « solidarité ». L'eau coule sous nos pieds, mais nous l'avons presque tous oublié. Bien commun, qui plus est public, sa gestion doit résulter d'une décision collective, citoyenne. En tant que ressource naturelle, elle constitue un droit individuel et collectif inaliénable qui ne peut être la propriété d'un pays, d'une entreprise ou d'une personne. Or, les cas de privatisation dans le secteur de l'eau (NDLR : la Belgique est jusqu'ici relativement épargnée, voir p.7) sont nombreux : en Argentine, aux Philippines, en Bolivie..., mais également en Europe, poursuit-il.

### QUELLE EAU POUR DEMAIN ?

L'eau pose un double défi mondial, tant pour la gestion durable des ressources que pour son accessibilité aux populations pauvres<sup>2</sup>. De plus, la pression démographique et l'urbanisation impliquent des besoins toujours plus grands en eau. Parallèlement, les modes de production de l'agriculture et de l'industrie sont excessivement polluants<sup>3</sup>. Le principe du pollueur-payeur a, par ailleurs, maintes fois démontré ses limites. Souvenons-nous, par exemple, de la marée noire provoquée par le géant pétrolier britannique BP en 2010. Que représente la facture payée par BP à côté des irrémédiables dégâts environnementaux que cette catastrophe a laissés derrière elle ?

De surcroît, la marchandisation de l'eau – on parle maintenant « d'or bleu » (voir p. 6) – fait de ce bien commun une ressource précieuse, destinée à se raréfier et à devenir stratégiquement toujours plus importante.

Des résistances citoyennes émergent de par le monde. Elles visent pour l'ensemble à se réappropriation la gestion de l'eau, de sorte que sa politique soit orientée vers l'intérêt général et non vers l'intérêt privé.

1. On peut parler d'imposition du modèle car l'adoption de la GIRE a été utilisée comme une des conditions à satisfaire par les pays demandeurs pour obtenir des crédits de la Banque mondiale dans le domaine de la gestion de l'eau.  
2. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement est, en effet, la première cause de mortalité dans le monde.  
3. Le rôle des marchés émergents sera également déterminant pour le futur, la Chine concentrant à elle seule 20 % de la population mondiale.

## Quand la soif de profit déshydrate les populations

En Inde, Coca-Cola est accusé d'assécher les nappes phréatiques. En Argentine, une société privée gère la distribution de l'eau. Dans les deux cas, le gouvernement s'en mord les doigts tandis que la société civile paie les pots cassés.

### En bref

- La contestation citoyenne a permis de limiter les dégâts de Coca-Cola sur l'eau en Inde.
- En Argentine, la privatisation de la gestion de l'eau a fait exploser les prix.

LAURENCE ROLAND

### COCA-COLA MADE IN INDIA

La multinationale Coca-Cola s'est installée pour la première fois en Inde en 1977, mais fut rapidement expulsée du pays, car elle refusait, contrairement à l'obligation légale, de publier la liste de ses ingrédients. En 1991, cette obligation tomba et Coca-Cola vint se réinstaller dans la péninsule indienne.



Dans plusieurs États indiens, les populations locales ont accusé l'entreprise d'utiliser l'eau de manière totalement déraisonnée et d'assécher les nappes phréatiques. En 2005, Coca-Cola pompait chaque jour de 1 à 1,5 million de litres d'eau<sup>2</sup>. Au Kerala, un État du sud de l'Inde, bien que Coca-Cola ait négocié des contrats avec les autorités locales limitant les quantités d'eau qui pouvaient être extraites, la firme a très vite augmenté les pompages et creusé de nouveaux puits.

La firme a également été accusée d'utiliser de l'eau contaminée pour produire ses boissons et de ne pas la dépolluer avant de la rejeter. D'après Coca-Cola, la présence de pesticides dans les nappes phréatiques n'était pas causée directement par ses activités, mais bien par l'épandage, par les paysans, de pesticides sur les terres arables.

Pourtant, la responsabilité de la société commerciale est bien établie. Jusqu'il y a peu, la multinationale vendait (puis offrait) les boues contaminées issues de la fabrication du soda aux paysans, qui s'en servaient comme engrais, ce qui avait pour effet d'aggraver le phénomène de pollution des nappes phréatiques.

Un combat juridique, qui devait durer près de vingt ans, s'est alors engagé entre la population locale, soutenue par les autorités régionales, et la compagnie.

### VICTOIRE CITOYENNE

Depuis 2000, des femmes du Kerala se sont organisées pour lutter contre l'entreprise. Des paysans ont porté plainte et exigé de Coca-Cola la protection des sources d'eau potable, des mares et des réservoirs ainsi que l'entretien des voies navigables et des canaux en contrepartie des dégâts causés par l'entreprise. Les tribunaux locaux du Kerala ont alors décidé de retirer la licence de pompage à Coca-Cola, mais la décision n'a pas été suivie d'effets. En 2003, les femmes ont poursuivi leur lutte et ont organisé des *sit-in* autour des usines après que le gouvernement a déclaré les eaux de la région impropres à la consommation. Ces mouvements citoyens ont perduré. Des dizaines d'autres chaînes humaines se sont formées autour des usines de Coca et Pepsi-Cola. En 2004, enfin, le gouvernement a fait fermer l'usine du Kerala et, en 2010, la société a été condamnée à payer une indemnisation au gouvernement. Pour le magistrat qui a fait passer la décision, l'eau est un bien public, elle ne peut être utilisée à des fins commerciales, et ce, même en l'absence d'une loi régissant l'utilisation des nappes phréatiques.

Depuis lors, Coca-Cola tente d'améliorer sa gestion d'eau en Inde, en installant des citernes de récolte d'eau de pluie, en diminuant la consommation d'eau pour la production de ses boissons et en arrêtant de redistribuer aux paysans des boues contaminées.

### LE CAS ARGENTIN

Dans les années 90, des pressions internationales de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et des États-Unis, poussèrent le gouvernement argentin à privatiser ses entreprises publiques. La gestion de l'eau était, à ce moment, lamentable : les pertes en eau sur le réseau dues aux fuites flirtaient avec les 50 %, les coupures étaient fréquentes en été, le traitement des eaux usées laissait à désirer et 30 % de la population n'avait tout simplement pas accès au réseau de distribution.

Dès que la privatisation fut annoncée, en 1993, le prix de l'eau augmenta. Cette hausse tarifaire permit au gouvernement de mieux faire accepter son plan de privatisation en faisant miroiter une diminution des prix et une amélioration du réseau de distribution.

En 2003, une filiale de Suez, Aguas Argenti-

nas, remporta le marché. Et de fait, l'entreprise diminua le prix de l'eau et promit d'investir pour améliorer le réseau de distribution et la récupération de l'eau. Le modèle argentin était alors encensé par la Banque mondiale.

L'idylle fut de courte durée. Six mois après la privatisation, Aguas Argentinas négocia avec le gouvernement une hausse des prix en arguant du fait que les coûts d'entretien et de réparation étaient plus importants que ceux convenus dans le contrat de base. La facture d'eau des consommateurs – qui ne virent, du reste, pas vraiment arriver les améliorations promises en termes de densification du réseau de distribution et de qualité de l'eau – augmenta de 42 % entre 93 et 2001.

En 2005, face à la pression de la population, qui manifesta dans la rue contre la firme argentine, mais aussi à cause de la crise économique qui fit exploser la dette de l'entreprise privée<sup>3</sup>, Suez a décidé de quitter le pays et de revendre sa filiale à deux fonds d'investissement. Depuis lors, Suez hésite fortement à investir dans des pays en voie de développement.

1. FAIN, A., Quand la soif de profit déshydrate les populations, mars 2012, Réseau Financement Alternatif. Disponible sur [www.financite.be](http://www.financite.be), rubrique bibliothèque.  
2. « Les femmes du Kerala contre Coca-Cola », dans *Le Monde diplomatique*, [www.monde-diplomatique.fr/2005/03/SHIVA/11985](http://www.monde-diplomatique.fr/2005/03/SHIVA/11985).  
3. La crise économique qu'a connue l'Argentine entre 1998 et 2002 a entraîné la rupture de la parité peso/dollars. Ceci a eu pour conséquence de faire exploser la dette d'Aguas Argentinas en dollars.



### Possible en Belgique ?

Les entreprises désireuses de s'installer sur le sol belge sont contraintes de suivre les directives européennes en matière d'usage de l'eau et de pollution. La première directive, celle-là même qui relaie le principe du consommateur-payeur (2000/60/CE), définit également les conditions d'utilisation durable et raisonnée de la ressource, afin de garantir une eau de qualité pour le futur et de s'assurer que les réserves ne s'épuisent pas. La deuxième directive (2008/1/CE) traite de la pollution des nappes phréatiques, pollution issue notamment de l'exploitation industrielle.

Par ailleurs, nos mandataires publics siégeant aux conseils d'administration des intercommunales ont des comptes à rendre à leurs électeurs, et les entreprises privées doivent consulter les intercommunales et obtenir l'accord de la Région avant de puiser le moindre litre d'eau. Il est donc peu probable, par exemple, que le rachat de Chaudfontaine par Coca-Cola en Belgique conduise à des dérives telles que celles observées en Inde.

La question est plus délicate en ce qui concerne la privatisation de la gestion. Si la production et la distribution de l'eau sont entièrement aux mains des autorités publiques en Belgique, il n'en va pas de même au niveau de l'épuration. Bruxelles a déjà fait les frais de cette délégation au privé en 2010. Plus d'explications en page 7.



# L'or bleu: spéculation à tous les étages

Investir dans l'eau est aujourd'hui indispensable pour tenir les Objectifs du Millénaire et permettre la survie de notre planète. Mais entre investissements durables et indispensables et enrichissement de quelques-uns sur le dos d'un bien commun, où se situe la limite ?

## En bref

- La demande en eau expose tandis que son offre se raréfie.
- Catastrophe pour les uns, opportunité d'investissement pour les autres.
- Les fonds spéculatifs liés au secteur de l'eau ont fait leur apparition.

LAURENCE ROLAND

L'eau est une ressource naturelle qui semble inépuisable. Cependant, sa qualité, sa quantité et sa disponibilité tendent à diminuer. Ce qui pourrait s'avérer une catastrophe pour les conditions de vie de milliers de personnes est, au contraire, une opportunité pour les investisseurs. Pour eux, la rareté de l'eau aura pour conséquence l'explosion des demandes en vue de réaliser les travaux d'infrastructure pour son extraction, sa distribution, son transport et son recyclage. Le pétrole est passé de mode. Après l'or noir et la vague verte, c'est désormais dans le secteur de l'or bleu qu'il faut investir.

La quantité d'eau sur Terre est estimée à 1,400 millions km<sup>3</sup>. Cependant, 97 % de l'eau est salée, contenue dans les mers et les océans. Le circuit de l'eau est fermé et les quantités devraient donc rester stables, mais il semble que, malgré la régénération, les réserves en eau douce s'amenuisent.

À côté de cette diminution des ressources, la demande augmente de manière vertigineuse. D'après le Fonds des Nations unies pour la population, la consommation mondiale d'eau double tous les vingt ans. En cause, la pression démographique, l'augmentation des besoins des ménages dans les pays émergents, ainsi que les besoins industriels et agricoles qui y sont liés.

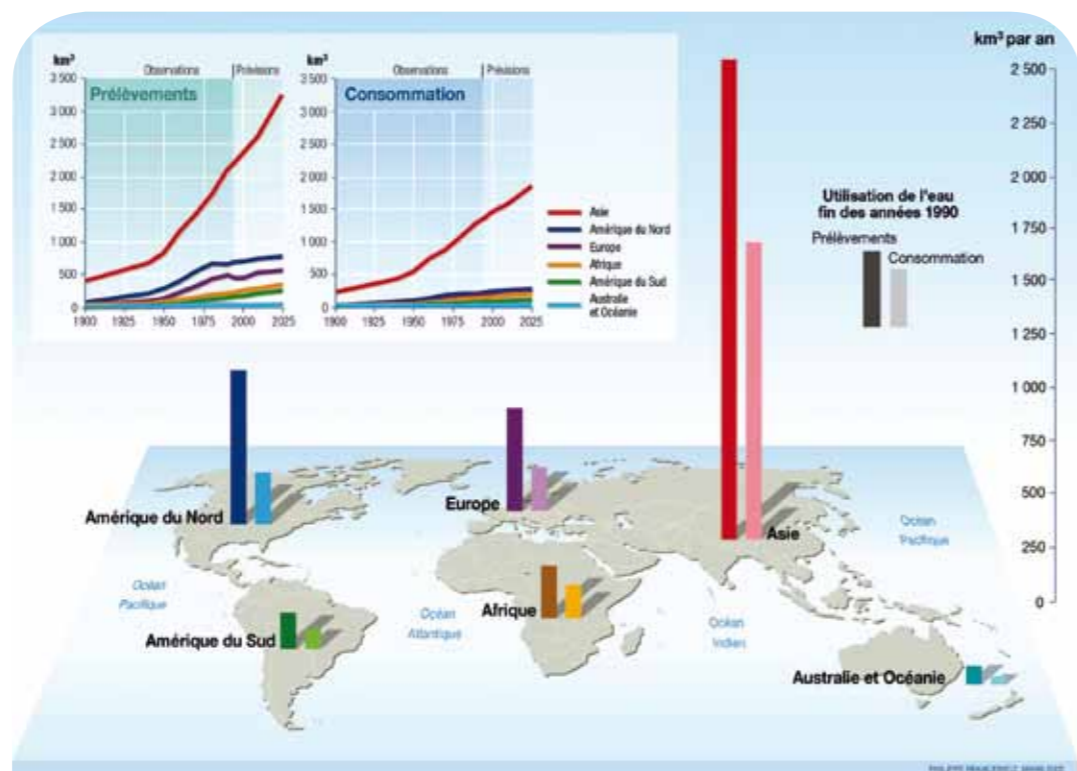
Cette tension entre l'offre et la demande amène les investisseurs à considérer le secteur de l'eau comme une opportunité d'investissement. Ce n'est cependant pas avec l'eau en tant que telle que les investisseurs comptent s'enrichir, mais bien avec son marché (les infrastructures et les services qui y sont liés). Ce marché est estimé à 500 milliards de dollars et a connu, en 2010, une très belle croissance (6 à 8 % dans les pays industrialisés et 10 à 15 % dans les pays émergents). L'Organisation mondiale de la santé estime, quant à elle, que chaque dollar investi dans le marché hydraulique rapporte entre 3 \$ et 4 \$.

Investissement public et/ou privé

Les besoins en investissement sont si importants que le secteur public ne peut les assumer seul. Selon la Banque mondiale, 15 % des infrastructures sont à l'heure actuelle financées

“ Je vois des flottes de tankers qui rendront risibles ceux que nous avons pour le pétrole ou le gaz.

Chef économiste de Citigroup, Willem Buiter



Sources : Igor A. Shiklomanov, Institut hydrologique d'État (SH, Saint-Petersbourg) et Organisation des Nations unies pour la culture, les sciences et l'éducation (UNESCO, Paris), 1999; World Resources 2000-2001, People and Ecosystems: The Fraying Web of Life, World Resources Institute (WRI), Washington DC, 2000; Paul Harrison and Fred Pearce, AAS Atlas of Population 2001, American Association for the Advancement of Science, université de Californie Press, Berkeley.

par des fonds privés et cette évolution tend à s'accroître.

Les premiers fonds d'investissement thématiques liés au secteur de l'eau se sont développés au cours des dix dernières années. Le premier, Pictet water fund, est né en 2000.

Ces fonds investissent à la fois dans des entreprises actives dans la construction d'infrastructures pour le traitement, le transport et les technologies de désalinisation, mais également dans des actions et obligations de services publics de distribution d'eau. Les entreprises présentes dans ces fonds peuvent être d'immenses conglomérats, qui n'ont parfois plus grand-chose à voir avec le secteur de l'eau<sup>2</sup>.

Certains de ces fonds prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance, ce qui leur vaut d'être classés dans les fonds éthiques, mais il existe également de nombreux fonds spéculatifs liés au secteur de l'eau.<sup>3</sup>

## INVESTISSEMENT OU SPÉCULATION ?

Les produits dérivés sont venus s'adosser à ces investissements en obligations ou en actions. Il y a une dizaine d'années, sont apparus les ETF (*Exchanged traded funds*) ou *trackers*. Il s'agit de fonds indiciels cotés en Bourse qui répliquent la performance d'un indice boursier fondé sur un panier de valeurs : devises, obligations ou matières premières telles que le pétrole, les céréales... ou l'eau. Plusieurs de ces fonds prennent pour référence l'index de Standard & Poor's (*S&P Global Water Index*) qui suit les rendements financiers d'une vingtaine de sociétés, parmi lesquelles le géant Veolia.

Les ETF présentent plusieurs avantages pour l'investisseur pressé. Ils peuvent répliquer simplement et quasiment parfaitement la performance d'un indice sans avoir à acheter des actions de toutes les entreprises qui forment

cet indice. Les ETF sont cotés en temps réel, contrairement aux autres fonds qui ne sont cotés qu'en fin de journée. Ils sont donc idéaux pour les investisseurs désireux de faire des bénéfices sur les mouvements à court terme. Enfin, les frais de gestion sont réduits puisqu'il n'y a pas de droit d'entrée à payer.

Face à ces avantages, le nombre de trackers par rapport aux autres produits financiers a littéralement explosé.

Mais, comme d'autres produits financiers, ces ETF se sont complexifiés au point de devenir de moins en moins transparents.

Rien ne permet de dire que les investissements dans les produits dérivés liés au secteur de l'eau aient un impact quelconque sur le prix de l'eau en tant que tel. Cependant, que se passera-t-il si l'investissement dans l'or bleu est la nouvelle bulle spéculative dont l'éclatement entraînera la chute des entreprises actives dans ce secteur ?

Que se passera-t-il si le marché de l'eau passe entièrement aux mains du privé. On peut se demander ce qu'il en sera alors des investissements dans les pays pauvres, où le revenu par habitant est minime. Autant d'éléments qui plaident pour que les pouvoirs publics acquièrent les compétences nécessaires et veillent à contrôler le rôle des investisseurs privés, notamment à travers un cahier des charges stricts.

1. Le secteur des énergies renouvelables.
2. Siemens est souvent présent dans les fonds thématiques liés à l'eau, bien que le pourcentage de son chiffre d'affaires lié à ce secteur soit très faible.
3. À titre d'exemple, le fonds de Pictet vérifie la « politique des entreprises sur la corruption » et exclut « le secteur de l'eau en bouteille pour des raisons éthiques et environnementales. Les bouteilles d'eau minérale sont trop chères pour être une solution de masse dans les pays émergents, et la fabrication et le recyclage des bouteilles ont un impact environnemental problématique. »
4. Plusieurs éléments sont tirés de l'article de Mennig, M., *Fonds d'investissement et lobbies de l'or bleu*, dans *Défis Sud*, n° 102, août, septembre 2011.

# L'eau belge coule-t-elle en démocratie ?

S'il reste minoritaire, le secteur privé garde malgré tout un pied dans le secteur de l'eau en Belgique. Quelles en sont les influences ? Nos élus donnent-ils sa vraie valeur à l'eau ?



## En bref

- La gestion de l'eau est essentiellement publique en Belgique.
- Sa configuration permet pourtant à des entreprises privées d'en tirer profit.
- Il faut repolitiser le débat sur l'eau.

THIBAUT MONNIER

La production, la distribution et l'épuration de l'eau génèrent des coûts qu'il faut couvrir. En Belgique, comme dans l'Union européenne, c'est le consommateur final qui en fait les frais. Ce principe du consommateur-payeur, édicté au niveau européen, explique l'augmentation des prix de l'eau observée ces dernières années.

## UNE POLITIQUE EN ENTONNOIR

La politique de l'eau relève des trois régions du pays. Celles-ci sont soumises à un cadre européen strict. D'abord, le Traité de Maastricht a fixé dès 1992 des critères de discipline budgétaire aux États européens. Les déficits des administrations publiques ne peuvent pas dépasser 3 % du produit intérieur brut. Cette politique met les Régions sous pression et les encourage à faire appel à du capital privé. Il est normal que les Régions soient en déficit dans le secteur de l'eau vu l'importance des investissements que ce secteur exige. Il serait



Le barrage de Gileppe, situé dans les Hautes-Fagnes, fut construit dès 1867 pour répondre aux besoins de l'industrie belge. Il possède actuellement une capacité de 26,4 millions de mètres cubes d'eau.

plus judicieux de mettre au point des politiques qui permettent aux pouvoirs publics de financer ces investissements sans recourir aux capitaux privés. La privatisation s'accompagne souvent d'une augmentation des prix des services, rarement d'une augmentation de leur qualité. Il faut rester vigilant en Belgique aussi, estime Dominique Nalpas, coordinateur des états généraux de l'eau à Bruxelles.

Ensuite, la directive européenne sur l'eau s'appuie sur le principe du consommateur-payeur. Du côté de la fédération belge du secteur de l'eau, on estime que cette directive peut largement être améliorée : nous sommes en droit de nous demander si les services publics ne devraient pas trouver des solutions pour éviter aux consommateurs de supporter l'entière responsabilité des frais liés à la gestion de l'eau. Il n'est pas juste, par exemple, que le consommateur paie pour la gestion des eaux de ruissellement<sup>1</sup> dont il n'est pas responsable. Les investissements dans l'assainissement vont également en augmentant (NDLR : voir graphique plus bas) et se répercutent de plus en plus lourdement sur la facture des ménages. Le principe du consommateur-payeur est en train de montrer ses limites et l'Europe doit s'en rendre compte, explique Christian Legros, directeur de Belgaqua, la fédération belge du secteur de l'eau.

de boue en Allemagne, ce qui lui coûterait trop cher.

Cette affaire est aujourd'hui pendante devant les tribunaux. Aquiris invoque un cas de force majeure, la Région de Bruxelles-Capitale rétorque qu'il y a rupture de contrat, voyant dans la manœuvre d'Aquiris le moyen d'obtenir la remise à niveau, aux frais de la Région, des installations de traitement de boue.

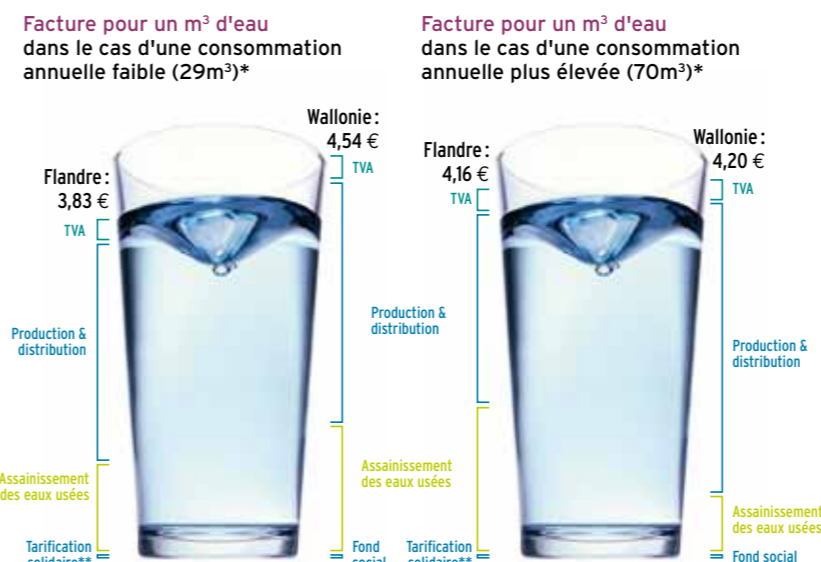
## QUI DONNE LE BAIN ?

À l'exception de la gestion de l'épuration, la Région bruxelloise contrôle actuellement l'ensemble de la chaîne de l'eau. Une présence privée demeure du côté wallon : Dexia SA siège en effet au conseil d'administration de la Société publique de la gestion de l'eau. Par ailleurs, Aquafin SA, créée par la Société d'investissement régionale flamande, gère l'épuration en Flandre et est indemnisée sur une marge bénéficiaire définie contractuellement avec la Région flamande. Enfin, si l'affaire Aquiris est un cas isolé en Belgique, elle montre les risques que prennent les pouvoirs publics en sous-traitant la gestion d'un bien commun, qui plus est vital comme l'eau, à une entreprise privée.

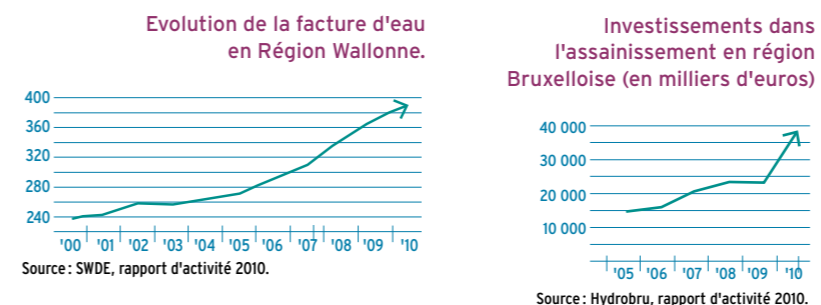
La démission citoyenne face à la gestion de l'eau vient du fait que sa technologisation a laissé de plus en plus de place à l'ingénieur et à l'industriel. Or, l'eau ne concerne pas que les ingénieurs et les banquiers. Le débat n'est pas suffisamment politique et il est temps de sensibiliser le public à ses enjeux, conclut Dominique Nalpas.

Pour consulter les recommandations émises lors des derniers états généraux de l'eau à Bruxelles, rendez-vous sur [www.egeb-sqwb.be](http://www.egeb-sqwb.be).

1. Les eaux de ruissellement sont les eaux de pluie qui s'écoulent à la surface du sol lorsque celui-ci est imperméable. Par l'importance de leur volume, ces eaux abiment considérablement le réseau d'égouttage. Leur évacuation exige des coûts importants que les gestionnaires répercutent sur la facture des ménages.
2. SONCK, M., Les PPP ou le déni démocratique, juin 2011, Financité Magazine n°22.



\* Calculs réalisés par le RFA. Sources : sites web SWDE - VMW. Tarifs 2012.  
\*\* En Flandre, les 15 premiers mètres cubes sont offerts pour tout un chacun. Pour en savoir plus, lire : JERUSALMY, O., L'eau : une marchandise ?, mars 2012, Réseau Financement Alternatif. Disponible sur [www.financite.be](http://www.financite.be), rubrique bibliothèque.



## Le prix de l'eau

Les facturations de l'eau diffèrent d'une région à l'autre et dépendent d'une consommation à l'autre, mais, partout, le prix payé doit permettre de couvrir les coûts mis en œuvre pour acheminer l'eau de son captage au robinet, mais également les coûts d'égouttage et d'épuration. Les appellations varient aussi d'une région à l'autre (on parle de redevance assainissement à Bruxelles, de coût-vérité à la distribution (CVD) ou à l'assainissement en Wallonie...). Les trois régions ont également mis en place un système de tarification progressive qui implique un prix plus important pour les gros consommateurs privés (nos calculs tendent à démontrer que cette tarification progressive ne fonctionne pas du côté wallon puisque le prix de revient au mètre cube est moins cher quand la consommation est plus élevée). Elles disposent enfin d'un système de tarification sociale ou solidaire. En Flandre, les premiers mètres cubes d'eau sont gratuits pour tout un chacun (15 m³ par personne par an). En Wallonie, la cotisation à un Fonds social permet aux personnes en difficulté de pouvoir y faire appel par l'intermédiaire du CPAS local. À Bruxelles, un tarif « social » est appliqué pour tous sur les 15 premiers mètres cubes.



# Porto Alegre: *Acqua va bene!*

Porto Alegre offre une très bonne qualité de vie et un des meilleurs indices de développement humain du Brésil. L'accès à l'eau et à son assainissement y jouent certainement un rôle.

## En bref

- Le DMAE est une entreprise publique de gestion d'eau.
- Il est novateur par le contrôle citoyen, la tarification sociale et les réinvestissements.
- Grâce à lui, 99,9 % des habitants de Porto Alegre ont accès à l'eau.

ANTOINE ATTOU



Le DMAE a distribué plus de 500 litres d'eau lors du Forum Social de Porto Alegre.

La ville de Porto Alegre est connue mondialement pour avoir accueilli, en 2001, le premier Forum social mondial réunissant la société civile internationale, en réaction au sommet de Davos, où les plus nantis de notre planète se rassemblent annuellement, moyennant un ticket d'entrée valant de 50 000 € à 120 000 € par personne.

Porto Alegre, la dixième ville en importance de population au Brésil, compte environ un million et demi d'habitants dont les 100 % ont accès à l'eau potable<sup>1</sup> et 87,7 % disposent (en 2011) d'une évacuation des eaux usées.

Ce taux de couverture exemplaire occulte une réalité bien différente dans les autres grandes villes du Brésil. Son secret: une entreprise publique pour la gestion de l'eau, le DMAE (Département municipal de l'Eau et des Égouts).

Ce n'est pas uniquement le caractère public de cette entreprise qui en fait un fleuron au niveau national et international, mais bien des mécanismes de gestion interne, de tarification sociale, de réinvestissement automatique des bénéfices réalisés et de participation démocratique originale.

## UN TARIF SOCIAL

Les revenus du DMAE sont basés sur la consommation d'eau et non sur une taxe foncière, ce qui lui garantit une certaine indépendance financière. Sa tarification est sociale, car elle est basée sur la consommation réelle des ménages, dans une logique de subventions croisées. Un tarif social, tout d'abord, destiné à des personnes à faible revenu et qui leur donne droit à 10m<sup>3</sup> d'eau pour le prix de 4. Ensuite, trois niveaux de tarification en fonction de la

consommation d'eau: pour les ménages qui utilisent l'eau pour leurs besoins essentiels (moins de 20m<sup>3</sup> par mois), les tarifs appliqués sont subventionnés par les ménages qui utilisent entre 20 et 1000m<sup>3</sup> par mois, suivant un tarif augmentant de manière exponentielle. Au-delà de cette limite de 1000m<sup>3</sup> par mois, les tarifs sont extrêmement élevés. Les grandes entreprises, les aéroports ou les très riches, gourmands en eau, se situent donc dans cette fourchette et subventionnent l'accès à l'eau pour les plus démunis.

Cela permet, en outre, de dégager un excédent de 15 à 25 % sur le budget annuel, qui est directement affecté à de nouveaux investissements.

## L'EAU DES CITOYENS

Grâce à son indépendance financière, le DMAE a mis en place, depuis plus de 40 ans, un conseil délibératif. Il s'agit d'un organe de contrôle social composé de nombreux représentants de la société mandatés en qualité de superviseurs. Ce conseil assure la transparence de tous les actes administratifs.

L'originalité et le caractère novateur du DMAE se situent dans le processus de prise de décision démocratique, mis en œuvre notamment par le budget participatif à l'échelle de la ville. C'est ce processus participatif qui a tant influencé le DMAE dans sa gestion interne. Les citoyens de Porto Alegre sont amenés à soumettre et voter des requêtes dans ce qui s'appelle le «budget participatif» de la ville.

Chaque année, cette assemblée émet des requêtes pour le budget de la ville à allouer l'année suivante. Les requêtes citoyennes, après étude de leur faisabilité technique, sont incluses dans le budget municipal et le DMAE est chargé d'évaluer tout ce qui concerne les travaux liés à l'eau.

Cela ne s'arrête pas là: pendant la durée des travaux, un groupe de citoyens est désigné pour suivre et superviser les entrepreneurs commissionnés. De cette façon, tout le processus est sous «contrôle social», depuis la prise de décisions jusqu'à la finalisation des projets<sup>2</sup>.

Tout cela a profondément modifié le DMAE et le concept même de gestion interne, car le personnel et les employés ont dû se mettre à l'écoute de leurs concitoyens et mettre en œuvre leurs revendications, ce qui a entraîné un changement profond dans leurs modes de gestion.

Dès lors, ce sont à présent les citoyens qui débattent des besoins et des investissements futurs, et, lorsque ces derniers sont techniquement viables, ils sont intégrés au budget de l'année suivante.

## L'OMBRE DE LA LIBÉRALISATION PLANE TOUJOURS

La ville s'est opposée de longue date à la privatisation des services liés à l'eau, au grand dam des défenseurs des politiques néolibérales imposées dans tout le pays<sup>3</sup>. A plusieurs reprises, les prêts pouvant être consentis au DMAE pour l'investissement nécessaire au développement du réseau étaient soumis à la condition d'une politique de libéralisation de l'entreprise, que le DMAE a systématiquement refusée, avec pour conséquence de ne pas toujours trouver le financement nécessaire.

Le DMAE aurait pu étendre davantage son réseau s'il ne lui avait pas été impossible, entre 1997 et 2003, d'obtenir un emprunt auprès des banques nationales du crédit, occupées à promouvoir la privatisation du secteur de l'eau au Brésil.

À la fin de l'an 2000, le Congrès brésilien présentait une loi pour la privatisation générale de l'eau dans le pays. Le DMAE a décidé d'entrer en résistance et a entraîné un mouvement national contre ce projet qui, pour l'instant, n'a toujours pas abouti. La suite? L'histoire nous le dira.

1. Données issues du site internet du DMAE: [www2.portoalegre.rs.gov.br/dmae](http://www2.portoalegre.rs.gov.br/dmae).  
2. Plus d'informations sur [www.partagedeseaux.info](http://www.partagedeseaux.info).  
3. Si la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, est issue d'un parti de gauche (le parti des Travailleurs), la politique économique du pays n'en reste pas moins libérale.



Ivo Gonçalves/PMMA

Le maire de Porto Alegre, José Fortunati, visite les travaux du DMAE dans la région de Lomba do Pinheiro.

# Pour une nouvelle gouvernance de l'eau en France

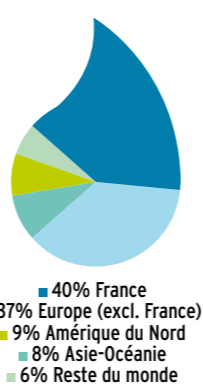
La France fait figure d'exception dans le monde en raison de l'omniprésence du secteur privé dans la gestion de l'eau. Plus de deux tiers de la population de l'Hexagone paie sa facture d'eau au secteur industriel. Mécontentes de cette hégémonie, certaines municipalités ont développé leurs propres services.

Manifestation contre la marchandisation de l'eau au Siège de la Société des Eaux de Marseille-Véolia, 22 mars 2011.

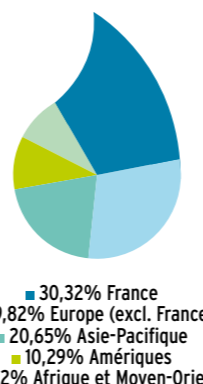


Jean Sicard

VEOLIA: chiffre d'affaires 2010



VEOLIA: forces de travail dans le monde en 2010



Source: [www.finance.veolia.com](http://www.finance.veolia.com)

## En bref

- La remunicipalisation du secteur de l'eau gagne du terrain en France.
- Les bienfaits de ce retour en régie publique commencent à faire leurs effets.

OLIVIER PETITJEAN, éditeur responsable de la plateforme «Partage des eaux»

## L'ARRIVÉE DES GÉANTS

Comme c'est le cas en Espagne et au Royaume-Uni, c'est après la Deuxième Guerre mondiale que le secteur privé marque son retour en force dans la gestion de l'eau en France. L'émiettement des communes françaises rend les autorités publiques trop faibles pour supporter des services d'eau et d'assainissement. Suez-Ondéo (anciennement la Générale des eaux) et Veolia (anciennement la Lyonnaise des eaux) trouvent ainsi un terrain propice à leur développement sur le sol français. Devenus rapidement les deux leaders mondiaux dans le domaine de l'eau, ils dominent aujourd'hui encore le marché de l'eau en France<sup>1</sup>.

## GRENOBLE, PARIS ET LES AUTRES

Les premiers coups portés à l'hégémonie du privé en France commencent dans les années 90. À Grenoble, les mouvements citoyens et écologistes locaux finissent par obtenir en 1999 l'annulation définitive du contrat de délégation qui liait la ville à Suez et la condamnation des responsables politiques et écono-

miques de l'époque. L'eau et l'assainissement sont retournés en régie directe, avec baisses de prix et amélioration du service à la clé (les bonnes disponibilités et la qualité de l'eau dans la région permettent à Grenoble d'afficher le prix de l'eau le plus bas de France). Dans la foulée de ce cas emblématique, le mouvement s'est accéléré dans les années 2000. Dès 1997, le syndicat intercommunal Durance-Lubéron (Vaucluse) a mis fin à 42 ans de contrat avec la Lyonnaise des eaux, avec pour conséquence une baisse des prix d'entre un quart et un tiers. Castres a suivi en 2003, Cherbourg et sa communauté urbaine en 2005, et fin 2009 ce fut aussi le cas de l'agglomération de Rouen et de Digne-les-Bains. Des communes du Val-de-Marne ont pareillement refusé de renouveler leurs contrats avec Veolia pour l'assainissement. Le Conseil général des Landes a mis en place un système de subventions bonifiées pour les communes privilégiant la régie publique, provoquant une intense bataille juridique avec les grandes entreprises de l'eau.

Le cas le plus emblématique après celui de Grenoble demeure toutefois celui de Paris, où le service de l'eau est totalement repassé en régie publique à partir du 1er janvier 2010, après avoir été confié partiellement depuis 1985 à Veolia et à Suez. Ces deux entreprises assuraient la distribution, tandis

qu'une société d'économie mixte (SEM), Eau de Paris, assurait la production, le transport et le stockage, et que la Ville était directement responsable du pilotage et du contrôle. La transformation de l'ancienne société d'économie mixte en régie publique à personnalité morale et à autonomie financière, assurant tous les aspects du service, permettra donc aussi de simplifier la situation.

## LES BIENFAITS DE LA REMUNICIPALISATION

Les enquêtes sur le prix de l'eau menées par les associations de défense de consommateurs ont constitué un second facteur de contestation. Elles ont en effet révélé non seulement que le prix de l'eau était en moyenne plus élevé de 30 % lorsque le service était délégué à un opérateur privé par rapport à un service en régie, mais encore de multiples cas d'abus. Par exemple: surfacturation de services assurés par des filiales, hausse de prix justifiée par le besoin de remboursement de la dette et encore appliquée après que la dette soit remboursée, taux de marge astronomiques (près de 60 % à Marseille).

Ces dénonciations, cumulées à des évolutions institutionnelles (intercommunalité, commissions consultatives des services publics locaux) et à des alternances politiques intervenues au niveau local, ont contribué à modifier très sensiblement le paysage de l'eau en France.

Les deux principaux obstacles qui s'opposent aux efforts de retour à la régie municipale sont les contraintes financières pesant d'ores et déjà sur les collectivités locales, et aussi la difficulté à réacquiescer les compétences techniques et managériales nécessaires après plusieurs décennies de gestion privée.

Retrouvez l'article complet sur [www.partagedeseaux.info](http://www.partagedeseaux.info)

1. Le marché de l'eau français se répartit pour l'essentiel entre Veolia, Suez et le groupe SAUR. Le groupe SAUR (Société d'aménagement urbain et rural) est un consortium d'entreprises qui accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagement liés à l'eau, la propreté, l'énergie, l'ingénierie, les travaux et les activités de loisirs.

## Les lobbies au fil de l'eau

La question de l'eau est annuellement médiatisée à l'occasion du Forum mondial de l'eau (la 6e édition vient de se clôturer le 17 mars à Marseille). Les orientations de ce forum sont définies par le Conseil mondial de l'eau (CME). Créé en 1996, le CME se veut le centre de réflexion international sur la question de l'eau. Il réunit décideurs politiques, agences de l'ONU et «ONG» (sic), parmi lesquelles Suez et Veolia. Le président du CME est Loïc Fauchon, par ailleurs PDG de la Société des Eaux de Marseille, filiale de Veolia. On trouve également, au sein du CME, Aquafed, la fédération internationale des opérateurs privés de services d'eau, dirigée par l'ex-président de Suez. Autant de coïncidences qui font peser des doutes sur les intérêts poursuivis par le Forum mondial de l'eau.

Convaincus qu'il y a un conflit d'intérêt manifeste, associations, syndicats, ONG, citoyens et élus du monde entier ont lancé le forum alternatif mondial de l'eau. Plus d'informations sur [www.fame2012.org](http://www.fame2012.org).

1. MENNIG, Miguel, *Fonds d'investissement et lobbies de l'or bleu*, août-septembre 2011, Défis Sud.





# Brésil: 5,2 litres de pesticides par an et par habitant

Partenaire de l'ONG Frères des Hommes, le Mouvement des Sans Terre (MST) lutte pour les droits des petits paysans au Brésil. Défendant la réforme agraire dans un pays où 1 % des grands propriétaires possèdent plus de 43 % des terres, il participe actuellement à une campagne nationale contre les pesticides.

## Vous avez dit « finance solidaire » ?

Chaque fois que vous placez de l'argent dans un produit financier solidaire et que vous choisissez une association bénéficiaire, celle-ci reçoit de la banque un pourcentage de ce montant, lui permettant de développer ses activités. Vous pouvez choisir des associations comme celles présentées ci-contre. Cf. liste des produits financiers solidaires p. 15.

À QUOI SERT MON ARGENT ?

### LEADER EN CONSOMMATION DE PESTICIDES

« Chaque Brésilien consomme en moyenne 5,2 litres de pesticides par an. Combien de temps encore allons-nous avaler cela ? », tel est le slogan de la « Campagne permanente contre les pesticides et pour la vie » à laquelle participe le MST. Depuis 2008, le Brésil a en effet détrôné les États-Unis et est devenu le premier consommateur de pesticides au monde.

Cette consommation croît parallèlement au développement de l'agrocommerce, modèle qui fait un usage croissant de ces substances pour garantir une production à l'échelle industrielle. Mais, au vu des niveaux de résidus découverts dans les cultures, cette situation risque de devenir un véritable problème de santé publique.

Les épandages répétitifs génèrent un cercle vicieux. Au fil du temps, les organismes que combattent ces produits deviennent plus résistants, poussant les agriculteurs à augmenter les doses et renforçant leur dépendance à l'égard des firmes productrices.

D'après Raquel Maria Rigotto (Université fédérale de l'État du Ceará), un tel modèle agricole ne répond pas aux intérêts du Brésil. Ces propos sont corroborés par Frei Sérgio, de la Campagne: *Notre biome est hautement diversifié grâce aux variétés de sols et climats. Mais le modèle d'agriculture que nous reproduisons est celui de pays froids avec une biodiversité faible.*

Le soutien apporté par les gouvernements brésiliens successifs à l'agrobusiness répond à la volonté de produire pour le marché international (notamment des agrocarburants).

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a investi près de 6,25 fois plus d'argent dans le secteur de l'agrocommerce que dans l'agriculture familiale qui nourrit pourtant 70 % des Brésiliens. Pour R.M. Rigotto, les acteurs principaux de ce modèle sont les grands propriétaires terriens, le capital financier et les instances politiques, l'industrie chimique étant la première bénéficiaire de ce marché concentré entre les mains de six multinationales qui contrôlent 80 % du marché.

### LES REVENDICATIONS CONTRE L'EXODE RURAL ET LA FAIM

Regroupant plus de 30 organisations et experts, la Campagne ouvre le débat sur le contrôle en matière d'utilisation et de vente des pesticides ainsi que sur la contamination des sols et des eaux. Elle dénonce leur impact sur la santé et défend également l'adoption de mesures pour restreindre leur utilisation et interdire leur expansion par le biais de propositions de loi.

L'un des objectifs, cher au MST, est de plaider pour un autre modèle agricole basé sur l'agriculture familiale et l'agroécologie. *Des études prouvent que ce mode de production permettrait de nourrir la population. C'est la seule solution face à ce modèle imposé qui génère concentration des richesses, exode rural, pauvreté et faim,* disent les membres de la Campagne.

Travaillant en partenariat étroit avec les acteurs du Sud et dans le cadre de ses activités d'éducation, Frères des Hommes s'associe aux préoccupations du MST et proposera tout au long de 2012 des activités de sensibilisation en Belgique sur la problématique des pesticides.



**FRÈRES DES HOMMES**  
ONG  
Rue de Londres 18  
1050 Bruxelles  
Tél.: 02/512.97.94  
fdhbel@skynet.be  
www.freresdeshommes.org

#### En bref

- Le modèle véhiculé par l'agrobusiness est dangereux pour le Brésil.
- Le Mouvement des Sans Terre milite pour un retour à l'agriculture familiale.

MILENA MERLINO



# Exposantd, la Transition et le Réenchantement

La Transition est en route, plus rien ne l'arrêtera. Il y a de la *Vibe* comme on dit. Ça remue de partout. Et là où cela ne remue pas, il y a mal-être et désespoir, signes avant-coureurs d'une énergie citoyenne au changement. Bien sûr le passé s'accroche, mais le futur est en route.

#### En bref

- Exposantd travaille sur la motivation pour soutenir la transition vers un monde réenchanté.

JEAN-PHILIPPE REMY & VINCENT WATTELET

### KESAKO, LE RÉENCHANTEMENT ?

Le réenchantement... un travail sur la vision du monde. Actuellement, la vision - l'imaginaire social - qui nous emmène est pilotée par la science au service de l'économie, et s'est progressivement réduite à une pensée totalitaire, positiviste, capitaliste, séparatrice. De nombreux scientifiques appellent au réenchantement du monde et, dans le champ de la construction du savoir scientifique, au changement de paradigme... pour évoluer vers celui de la complexité, de la transversalité, de l'holistique.

# De l'innovation dans l'accompagnement des locataires

Comment éviter que des personnes qui ont vécu des parcours de vie chaotiques avec des passages dans la rue ne retombent dans les mêmes situations inacceptables ?

### ET LA SOLITUDE LÀ-DEDANS ?

Pierre, André et Besim: trois hommes au parcours de vie bien chargé. *J'ai vécu 10 ans avec ma femme, j'ai deux filles presque adultes maintenant. Je ne les avais pas vues pendant des années. Trop dur de faire face, me montrer comme SDF à mes filles. Maintenant, ça va mieux, on se voit de temps en temps. Cela fait plaisir. Ma santé ne va pas trop bien, j'ai été trop longtemps dans la rue et la drogue n'a certes pas arrangé les choses. Là, j'ai trouvé le logement qui me convient: pas trop cher, en bon état et avec des colocataires qui peuvent me donner un coup de main. De quoi me remettre le pied à l'étrier,* explique André, 53 ans.

Ces trois hommes ne voulaient pas vivre seuls entre quatre murs. Afin d'éviter de retourner dans la rue, pour retrouver les copains, les repères et les habitudes, rien de tel que la colocation.

Le cologement est une autre approche du logement qui utilise une dimension collective comme levier. Par cette approche, Habitat-Service répond essentiellement à deux aspects de la crise du logement que sont la solitude des personnes et le manque de lien social, d'une part, et les prix des loyers, qui deviennent de plus en plus impayables pour des personnes précarisées financièrement, d'autre part.

### CONCRÈTEMENT

Le cologement se compose de trois appartements individuels comportant chacun une chambre, une cuisine et une salle de bain. Les trois colocataires partagent un salon et une buanderie avec machine à laver commune.

Ils ne se connaissaient pas avant d'emménager dans leur logement respectif et ce n'est que petit à petit que les liens se nouent et que les frontières tombent. C'est tout naturellement que des solidarités se créent: *Faudrait aller*



*voir dans l'appart en bas. Je ne l'ai pas vu depuis deux jours... Peut-être qu'il a encore été hospitalisé d'urgence,* se demande l'un des locataires, qui se fait du souci pour son voisin. Par la suite, le travailleur social peut, au cas par cas, intervenir et donner un coup de main.

Le règlement a été élaboré en commun et c'est lors de rencontres régulières en groupe avec le travailleur social qu'on va mettre au point le fonctionnement au jour le jour: qui nettoie les communs? Est-ce qu'on se fait une bouffe ensemble? Et qui fait les courses? Si on créait un potager ensemble?

Habitat-Service a préalablement acheté et rénové la maison pour un coût de 213 000 €, grâce au soutien du Fonds du Logement wallon (FLW), de la Loterie nationale et du Fonds Baronne Monique van Oldeneel tot Oldenzeel. Aujourd'hui, le projet est bien lancé, l'accompagnement est assuré grâce à un soutien du FLW, pour 2012 encore. Par ailleurs, des réflexions au niveau politique se fraient lentement un chemin pour assurer à long terme la viabilité de ce genre d'initiative. Les résultats sont encourageants et les initiatives ne demandent qu'à être reproduites...



**HABITAT-SERVICE ASBL**  
Rue Chevaufosse, 78  
4000 Liège  
Tél.: 04/226 20 55  
secretariat@habitat-service.be  
www.sans-logis.be

#### En bref

- Depuis sa création, l'ASBL Habitat-Service soutient les locataires de bien des manières.
- Elle se lance maintenant dans le logement solidaire.

STEPHAN LUX

### ACCOMPAGNER DES PERSONNES DANS LEURS DÉMARCHES LOCATIVES ?

Le constat est criant depuis longtemps: pour certaines personnes, il est difficile de garder un logement, et ce, pour des raisons multiples, bonnes ou mauvaises - la solitude, un logement trop petit ou insalubre, des dettes, des problèmes avec le voisinage ou le propriétaire, l'incapacité de s'occuper de soi et de son chez-soi... Des associations telles qu'Habitat-Service accompagnent depuis de nombreuses années des personnes dans leur recherche d'un logement. Cette démarche est globale et prend en considération la situation de chaque personne. Le succès n'est au rendez-vous que si le lien se crée entre le locataire et le travailleur social qui l'accompagne.

Il ne suffit pas de proposer un logement à une personne précarisée. Si l'on veut arriver à un changement durable et stable, il faut lui permettre de le choisir, il faut l'aider à se l'approprier, à l'investir, le meubler, le décorer, au besoin lui apprendre à nettoyer, à gérer un budget, veiller à ce qu'elle tisse des liens sociaux, des perspectives, qu'elle s'inscrive dans une activité socioprofessionnelle, par exemple. L'accompagnement commence en fait bien avant l'entrée dans le logement.

Soutenus par ces pensées, par cet appel, nous pensons que nous avons collectivement une magnifique possibilité de réinventer notre monde et de travailler sur cette vision, d'y réintégrer la complexité, le non-rationnel, l'émotionnel, le spirituel, le lien, la subjectivité de l'expérience, le plaisir... bref, de la réenchanter. C'est l'une des forces des initiatives de transition que de travailler avec l'imaginaire, avec l'émotionnel, avec le spirituel et de se positionner comme des co-constructeurs. Nous ne sommes alors plus des experts mais des inventeurs collectifs.

Au sein d'Exposantd, nous tentons de garder ce fil, dans notre philosophie, dans nos accompagnements. Nous sommes une association protéiforme, une pépinière de projets, et à travers nos différentes activités (formation aux économies d'énergie, accompagnement des événements sur les politiques durables, création d'alternatives citoyennes, animation de colloques, accompagnement au réenchantement, développement d'initiatives collectives et locales, facilitation de processus d'intelligence collective et de démocratie profonde...) nous voulons conserver cette po-



sition: tendre vers un plaisir d'être ensemble et une reconnaissance de chacun comme un expert de sa vie et des projets montés collectivement.

Pour nous, réenchanter, c'est aussi redonner de la place au lien et au plaisir d'être... être ensemble, être en mouvement... C'est donc également l'occasion de se questionner sur la Valeur Ajoutée Plaisir de notre travail, de notre quotidien et de nos engagements.

Au travers du réenchantement, il y a aussi l'initiation des ingrédients et des concepts qui nous donnent des ailes pour vivre notre engagement dans une certaine joie, de comprendre où et pourquoi il y a une saveur spinozienne et ce que, par exemple, les neuro-sciences ou l'endocrinologie nous donnent comme information essentielle sur cette petite hormone du lien qui s'appelle oxytocine, grâce à laquelle nous pouvons aussi employer le marketing commercial sans pudeur et surtout pour une meilleure efficacité.

Le développement durable est un sujet beaucoup trop important pour ne pas le réenchanter, lui aussi!

Au début, cela surprend; après aussi!

**EXPOSANTD ASBL**  
Rue Mont Saint Martin, 90  
4000 Liège  
Tél.: 04/388.12.60  
info@exposantd.be  
www.exposantd.be



## Votre publicité dans le Financité Magazine ?

Contactez notre régie publicitaire:  
EXPANSION, Joëlle Goormans  
Tél.: 081 40 89 80  
Fax.: 081 71 15 15  
GSM.: 0474 32 60 09  
joelle.goormans@expansion.be





# Participez

1001 façons de découvrir ou promouvoir la finance solidaire!

## Les groupes Financité changent la finance!

### Finance-la-Neuve interpelle!

Estimant que les autorités européennes n'atteignaient pas les objectifs annoncés pour une plus grande régulation du secteur financier, le groupe local Finance-la-Neuve a décidé de demander des explications au Parlement européen.

Finance-la-Neuve fait partie des groupes Financité qui informent et interpellent sur la finance responsable et mettent en place des initiatives durables comme alternative au système financier actuel. Mis sur pied en 2011, Finance-la-Neuve organise des événements, des cafés citoyens, des diffusions de films (retrouvez le programme Financiné plus bas) suivies de rencontres-débats pour toucher le grand public, qu'il soit novice ou initié.

Interview de ALAIN TIHON, groupe local Finance-la-Neuve

#### Comment est née cette interpellation?

Nous constatons que, depuis l'apparition la crise de 2008, les banquiers n'ont rien compris ni rien appris. Leur arrogance, leur recherche insatiable du profit le plus rapide, à n'importe quel prix, sont loin d'avoir diminué.

D'un point de vue pratique, l'interpellation est née en août 2011 à la suite du forum belge «One People One Planet» auquel le groupe Finance-la-Neuve participait. Le forum avait conclu une série de recommandations à l'égard du secteur financier. Ce sont ces conclusions qui figurent dans notre interpellation.

#### Quels en sont les points clés?

Nous demandons une séparation stricte entre banques de dépôt et banques d'affaires; nous souhaitons que la taxe Tobin soit mise en œuvre sans plus attendre; nous exigeons plus de transparence sur les bonus et les primes des banquiers; nous réclamons, enfin, une plus grande protection des consommateurs.

#### À qui s'adresse-t-elle?

Toutes les mesures que nous prônons sont connues et également prônées, en théorie, depuis longtemps par les autorités européennes.

Pourquoi rien ne change-t-il, malgré tout? C'est cette question que nous posons aujourd'hui au Parlement européen et aux élus qui ont le pouvoir de prendre des mesures de grande ampleur. Nous sommes conscients que ceux-ci sont largement influencés par les lobbies du secteur financier. Mais ce n'est pas une excuse. Il est grand temps que nos représentants prennent leurs responsabilités et nous donnent des explications.

Retrouvez l'interpellation complète de Finance-la-Neuve sur la page lobby du site [www.financite.be](http://www.financite.be).

### Rejoignez le mouvement Financité

Depuis 2010, les groupes locaux Financité continuent de fleurir un peu partout en Belgique. Réponses citoyennes à la crise financière, ils se sont développés chacun à leur manière, mais toujours autour des mêmes thématiques: la finance responsable et solidaire, les monnaies complémentaires, l'épargne et le crédit.

Le Réseau Financement Alternatif (RFA) soutient ces groupes de citoyens qui veulent comprendre et agir afin de proposer des alternatives concrètes à la crise économique et sociale. **CONTACTEZ-NOUS: 02/340 08 63 [citoyen@financite.be](mailto:citoyen@financite.be)**

### Financité Groupes locaux



Groupes déjà formés  
En cours / En projet

## Ateliers Financité

Qu'est-ce que l'ISR? Les monnaies complémentaires? La microfinance? Les coopératives citoyennes? Vous voulez apprendre ou vous former à la finance responsable et solidaire? Participez aux ateliers Financité, ils mélangent informations concrètes et ateliers participatifs.



**Les monnaies complémentaires: comment ça marche?**  
Le 24 mars à Boitsfort  
Le 21 avril à Namur  
Le 20 octobre à Virton



**Les coopératives citoyennes: un modèle d'entreprise de demain?**  
Le 12 mai à Marche  
Le 16 juin à Liège  
Le 15 septembre à Boitsfort  
Le 10 novembre à Namur  
Le 8 décembre à Virton



**L'ISR est-il la solution vers une économie durable?**  
Le 9 juin à Boitsfort  
Le 15 septembre à LLN  
Le 13 octobre à Namur  
Le 27 octobre à Marche  
Le 1er décembre à Liège  
Le 15 décembre à Mons



**La microfinance et les innovations sociales: micro-épargne, microcrédit et épargne collective**  
Le 24 mars à Marche  
Le 26 mai à Virton  
Le 23 juin à Namur  
Le 7 septembre à Liège  
Le 24 novembre à Boitsfort  
Le 24 novembre à LLN

Ces ateliers seront dispensés le samedi, de 10h à 16h. Inscriptions à [formation@financite.be](mailto:formation@financite.be)

## Financité soutient la Semaine de la Solidarité internationale

Liège  
Financité, en collaboration avec ATTAC et le CADTM, sera présent à Liège le **dimanche 25 mars**. Projection du film *En transition* à 14h. Atelier sur l'économie à 15h, via l'outil Ethica, le jeu de la finance responsable. [www.semainedelasolidarite.be](http://www.semainedelasolidarite.be)  
**Où? Au CRIE, rue fusch N°3, 4000 Liège - Entrée libre**



Namur  
Le **26 mars à 20h**, Financité, en collaboration avec Entraide et Fraternité, l'asbl Les 400 coups et le cinéma Caméo 2, organise la projection du film *Inside Job*, suivie du débat: «La crise financière, stop ou encore?»  
**Où? Cinéma Le Caméo 2: Rue des Carmes 49 à Namur - PAF: 5 €**

## Ethica, le jeu de la finance responsable



Après le succès du lancement du jeu Ethica, plus d'une centaine d'animateurs et de formateurs ont la possibilité de faire connaître la finance responsable et solidaire à leur public, de façon ludique et pédagogique. N'hésitez plus et, vous aussi, participez à nos formations pour découvrir et utiliser Ethica auprès de votre public.

Rendez-vous sur [www.ethica.co](http://www.ethica.co)

La prochaine formation aura lieu le **18 avril à Bruxelles**.

Prix: 65 € HTVA, 20 € pour les étudiants ou chômeurs.

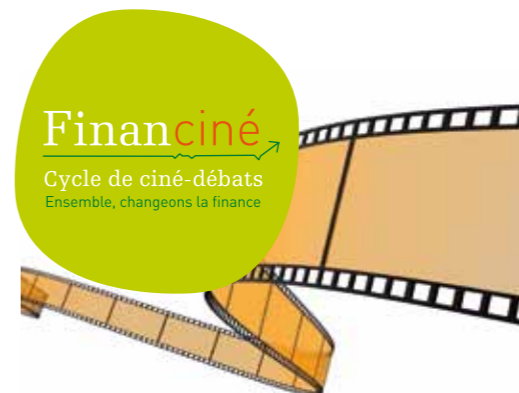
Inscriptions à [citoyen@financite.be](mailto:citoyen@financite.be)

Si vous ne pouvez y participer, nous pouvons vous envoyer un exemplaire du jeu sur simple commande à [citoyen@financite.be](mailto:citoyen@financite.be) (Coût 40 € + frais de port).



## La finance fait son cinéma!

Sommes-nous obligés de subir la finance? Comment réagir? Venez en débattre avec nous!



#### Prochaines séances:

**VIRTON, Le Patria**  
jeudi 29 mars: *Capitalism, a love story*  
jeudi 26 avril: *The Money Fix*

**LOUVAIN-LA-NEUVE, Cinéscope**  
mercredi 2 mai: *Inside job*

#### NAMUR

**Le Caméo 2**  
lundi 26 mars: *Inside job*  
jeudi 26 avril: *Moi, la finance et le développement durable*

#### Le Forum

jeudi 24 mai: *The Money Fix*

#### BOITSFORT

**Cinéma Delvaux**  
mardi 17 avril: *The Money Fix*  
lundi 23 mai: *Margin Call*

#### Les écuries

lundi 18 juin: *Moi, la finance et le développement durable*

**CONCOURS: Vous voulez gagner des places pour la prochaine séance près de chez vous? Rendez-vous sur [www.financite.be](http://www.financite.be). Plus d'informations? Appelez-nous au 02/340.08.72 ou envoyez-nous un mail à [citoyen@financite.be](mailto:citoyen@financite.be)**



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

## Midis formations à la finance responsable et solidaire

#### LE 19 MARS 2012: QUAND L'EAU DEVIENT DE L'OR BLEU.

Après le pétrole et les denrées alimentaires, c'est au tour de l'eau, bien commun par excellence, de devenir objet de marchandisation. Si bien que l'eau est devenue la proie des spéculateurs. Quels risques ce marché comporte-t-il? Entre investissements durables et enrichissement de quelques-uns sur le dos d'un bien commun, où tracer la limite?

cadre légal belge de l'ISR et les principes de la charia? Dans quelle mesure les non-musulmans pourraient-ils être séduits par la finance islamique?

#### LE 16 AVRIL 2012: LES NORMES ISR LÉGALES ET LES NORMES RELIGIEUSES

Quelles sont les divergences et les convergences des critères extrafinanciers de l'ISR, d'une part, et de la finance islamique, d'autre part? Quelles sont les différences entre le

#### LE 21 MAI 2012: L'INVESTISSEMENT EN BOURSE DES PARTICULIERS

Le trading en ligne est désormais accessible à tout un chacun. Par le biais de telles plateformes, le particulier peut avoir accès à des effets de levier importants. Au niveau de la banque, l'objectif est d'attirer de nouveaux capitaux disponibles, d'une part, et de compenser les pertes et les gains entre les acteurs à l'abri du marché, d'autre part. Quels risques ces pratiques comportent-elles pour le particulier? S'agit-il d'une pratique bancaire responsable?

## Vous aussi...

### TENEZ VOTRE ENTOURAGE INFORMÉ!

En distribuant le Financité Magazine autour de vous, vous contribuez à sensibiliser le grand public à une pratique plus responsable de l'argent. C'est pourquoi, à partir d'une diffusion de 25 Financité Magazine, nous vous fournissons gratuitement. Contactez-nous au 02 340 08 62 ou via [info@rfa.be](mailto:info@rfa.be). N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message: organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, lien depuis votre site Internet, etc.

### DEVENEZ MEMBRE DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine. Pour devenir membre, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention «membre RFA».

### AVANTAGES RÉSERVÉS AUX MEMBRES

- ✓ Vous soutenez un groupe local Financité. 15 € de votre cotisation leur sont directement versés.
- ✓ Vous recevez gratuitement le Financité Magazine chez vous.
- ✓ Vous recevez gratuitement le Financité Hebdo (les news du Réseau) et la Dépêche Financité (l'actu de la finance responsable et solidaire).
- ✓ Vous avez accès à tous les documents de la bibliothèque du Réseau Financement Alternatif.
- ✓ Vous participez aux assemblées générales du Réseau où vous aurez un droit de vote sur toutes les décisions concernant le Réseau.
- ✓ Vous recevez 10 % de réduction sur les services et publications du Réseau.

### SOUTENEZ VOTRE MAGAZINE: ABONNEZ-VOUS!

Le Financité Magazine est une publication trimestrielle distribuée à 100 000 exemplaires et destinée à mieux faire connaître la finance responsable et solidaire en Belgique.

Abonnez-vous: vous recevrez chaque trimestre dans votre boîte aux lettres votre précieux magazine; vous serez informé des dernières nouvelles sur la finance responsable et solidaire; vous contribuerez ainsi à mieux faire connaître la finance éthique et solidaire.

Pour vous abonner, il vous suffit de verser 10 € (avec la mention Abonnement Financité + votre nom) sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif. Envoyez-nous par courriel ou par courrier postal une confirmation de l'adresse postale du ou des destinataires à [commandes@financite.be](mailto:commandes@financite.be) ou au Réseau Financement Alternatif, chaussée d'Alseberg, 303-309, 1190 Forest.



### Cette année, le Réseau Financement Alternatif soufflera ses 25 bougies!

A cette occasion, une journée de rencontre avec le grand public sera organisée en octobre. Festif et informatif, cet événement marquera 25 années de finance responsable et solidaire. Le programme complet sera bientôt disponible sur [www.financite.be](http://www.financite.be).



# L'or : première des valeurs refuges

A chaque nouvelle crise financière, nombreux sont ceux qui se (re)tourment vers les valeurs refuges. Parmi celles-ci, l'or, depuis l'Antiquité, en est la reine. Voici l'histoire de l'or dans les échanges économiques à travers les millénaires.

**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE!**  
Participez, vous aussi, à la rédaction de cette page en nous envoyant les sujets qui vous intéressent.

## En bref

- Tout ce qui semble avoir une valeur en soi peut servir de valeur refuge.
- L'or, valeur refuge incontestable a aussi servi de monnaie d'échange et d'étalon monétaire.
- Ce système a perduré jusqu'aux années septante.

LAURENCE ROLAND et ARNAUD MARCHAND<sup>1</sup>

Une valeur refuge ne sert pas à gagner de l'argent mais à ne pas en perdre, notamment durant des périodes de turbulences économiques et financières. Une valeur refuge doit donc d'abord bénéficier d'un niveau de risque minimal, d'une bonne liquidité (il doit pouvoir être échangeable facilement et rapidement) et d'une valeur intrinsèque, indépendante des conditions extérieures.

Tous les actifs physiques peuvent servir de valeur refuge. L'or bien sûr mais également les autres métaux précieux (l'argent, le cuivre), l'immobilier, l'art, les devises<sup>2</sup>, les matières premières<sup>3</sup> ou des marchandises telles le cacao ou le café dont la demande et l'offre sont relativement constantes.

## L'OR, NUMBER ONE

Depuis toujours le statut de l'or comme valeur refuge ne faillit pas. En dehors des spéculations, l'évolution de son cours dépend uniquement de l'offre et de la demande. Ce métal précieux a joué un rôle de tout premier plan dans le système monétaire mondial. Ce n'est pas un hasard. L'or est rare, durable, facilement identifiable, liquéfiable et possède un fort pouvoir d'attraction sur l'homme.

Pendant des siècles, les échanges commerciaux se sont réglés en métaux précieux, l'or et l'argent coexistant comme instruments monétaires. Les billets de banque sont progressivement venus les rejoindre au cours des XIIe et XIIIe siècles, servant de modalité de détention des deux métaux. Ainsi, les banques centrales devaient détenir une réserve d'or et d'argent capable de couvrir les billets émis.

Le système de l'étalon-or ne surviva pas à la crise économique et financière faisant suite à la Première Guerre mondiale. Face à leurs besoins en monnaie accrues, plusieurs pays décidèrent de financer leurs dépenses de guerre en imprimant plus de monnaie qu'ils ne possédaient de contrepartie en or. Dès lors, la convertibilité en or de leur monnaie (la parité-or) fut suspendue.

Après la Première Guerre mondiale, les pays essayèrent de revenir à l'étalon-or en rétablissant la convertibilité de leur monnaie en or. Cependant, de nombreux pays abandonnèrent cette parité avec l'arrivée de la crise de 1929 et de la Grande Dépression. Quitter ce système leur octroyait la possibilité de stimuler l'économie en desserrant la contrainte monétaire et en dévaluant leur monnaie<sup>4</sup> pour augmenter leurs exportations.

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le retour à l'étalon-or n'était plus possible car les États-Unis détenaient à ce moment-là 70% des réserves mondiales d'or. Seule la parité-or du dollar restait crédible. Les **accords de Bretton Woods** vont alors mettre en place un système d'étalon change-or: la valeur du dollar US est directement indexée sur l'or (à 35 dollars par once), tandis que les autres monnaies sont indexées sur le dollar. Les réserves des banques centrales devaient ainsi être constituées de devises et non plus d'or. Le gouvernement américain garantissait la valeur du dollar, mais n'était pas obligé d'avoir une contrepartie en or aux dollars émis.

Le bon fonctionnement de ce système reposait donc sur la capacité des États-Unis à défendre la parité-or du dollar, ce qui nécessitait de leur part une discipline monétaire stricte. De façon contradictoire, la monnaie américaine servant en même temps de monnaie internationale, les États-Unis se devaient également d'alimenter le monde en liqui-

*En 1971, les États-Unis abandonnèrent l'étalon-or. Le système monétaire international passa majoritairement à un régime de changes flottants.*



dités pour soutenir la croissance mondiale et empêcher la déflation. Cela entraîna des déficits permanents de leur balance extérieure et le stock d'or américain finit par devenir inférieur au stock de dollars détenus par les non-américains. Dès lors, la capacité des États-Unis à garantir la valeur du dollar par rapport à l'or fut remise en question.

## AUJOURD'HUI

En 1971, les États-Unis abandonnèrent l'étalon-or. Le système monétaire international passa majoritairement à un régime de **changes flottants**. Désormais, la valeur des monnaies et leur taux de change ne sont donc plus fixés par accords bilatéraux ou collectifs entre États mais sont déterminés par l'équilibre entre l'offre et la demande. Les cours des monnaies varient de jour en jour sur les marchés des changes, en s'appréciant ou en se dépréciant.

De nombreuses banques centrales possèdent toujours des montants significatifs d'or dans leur trésorerie pour assurer leur viabilité financière. On estime qu'elles détiennent un peu moins de 20% de la part mondiale des stocks d'or, contre 50% il y a 50 ans. L'or sert maintenant de réserve de précaution face aux actions des banques centrales et des États, de placement liquide, et de stockage de valeur.

<sup>1</sup>. Cet article est écrit sur base d'une analyse d'Arnaud Marchand, *Les valeurs refuges: mythe ou réalité?*, disponible à l'adresse: [www.ecosocdoc.be/static/module/bibliography-Documents/document/002/1993.pdf](http://www.ecosocdoc.be/static/module/bibliography-Documents/document/002/1993.pdf).

<sup>2</sup>. Parmi les devises qui servent de valeurs refuges, citons principalement le dollar, le franc suisse et le yen japonais.

<sup>3</sup>. Contrairement à l'or, de nombreuses autres matières premières sont fortement sensibles aux fluctuations de la croissance économique, notamment celles qui sont destinées à un usage industriel (cuivre, pétrole, charbon...).

<sup>4</sup>. Dévaluer la monnaie d'un pays consiste à déprécier son taux de change, ce qui rend les exportations plus compétitives (équivalent à une baisse des prix).

# DONNEZ DU SENS À VOTRE ARGENT

PRÊT À PLACER UNE PARTIE DE VOTRE ARGENT DANS DES PROJETS À PLUS-VALUE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE OU CULTURELLE? FAITES VOTRE CHOIX.

## INVESTISSEMENT SOLIDAIRE COLLECTIF



### Investissez chez un financier solidaire

Vous confiez votre argent à d'autres organismes financiers éthiques qui, à leur tour, l'investissent dans les projets à plus-value sociale, environnementale ou culturelle.

#### COOPÉRATIVES\*

**Alterfin** ([www.alterfin.be](http://www.alterfin.be)): finance des institutions de microfinance et des associations de petits producteurs liés au commerce équitable dans le Sud.

**Crédal** ([www.credal.be](http://www.credal.be)):

finance des projets, des entreprises belges d'économie sociale ou actives dans la lutte contre l'exclusion et octroie des microcrédits en Belgique.

**Eltys** ([www.eltys.org](http://www.eltys.org)):

investit dans des projets de petite et moyenne taille respectant une charte éthique sociale, écologique et économique.

**Incofin** ([www.incofin.be](http://www.incofin.be)):

finance des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables.

**Oikocredit-be** ([www.oikocredit.be](http://www.oikocredit.be)):

finance des projets solidaires dans les pays en voie de développement.

#### ASBL

**L'Aube, La Bouée, Les Ecus Baladeurs, La Fourmi Solidaire, Le Pivot** financent des associations belges à visée locale.

#### BANQUES

**Compte d'épargne Triodos** ([www.triodos.be](http://www.triodos.be)): investit dans l'environnement (40 %), l'économie sociale (23 %), la culture et le non-marchand (35 %) et dans d'autres secteurs durables (2 %).

**Compte d'épargne Ethias Banque** ([www.ethias.be](http://www.ethias.be)):

Certifié par le Forum Ethibel, qui interdit que des crédits soient accordés à des entreprises concernées par la production ou le commerce d'armes, la violation des droits de l'homme ou des normes de l'OIT, la production et la distribution de la pornographie, la prostitution, l'incitation à la haine ou à la discrimination, l'expérimentation sur les animaux.

## INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DIRECT



### Investissez dans le projet qui vous importe

Vous choisissez directement l'entreprise, la banque ou le projet dans lequel vous investissez, pour soutenir une économie sociale et respectueuse de l'environnement.

#### COOPÉRATIVES\* ET ASBL

**Emissions Zéro** ([www.emissions-zero.coop](http://www.emissions-zero.coop)): [parts] investit dans la production d'énergie renouvelable.

**Espace Kegejlan** ([www.espacekegejlan.be](http://www.espacekegejlan.be)): [parts] s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.

**Lucéole** ([www.luceole.be](http://www.luceole.be)):

[parts] réalise des investissements durables dans le domaine des énergies renouvelables à Habay.

**Les Tournières** ([www.lestournieres.be](http://www.lestournieres.be)):

[parts] réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations.

**Nosse Moulin** ([www.nossemoulin.org](http://www.nossemoulin.org))

[parts] investit dans la production d'énergie renouvelable.

#### BANQUES

**Banque Triodos** ([www.triodos.be](http://www.triodos.be)): [certificats d'action] investit dans le capital de la banque Triodos.

\* Il existe d'autres coopératives qui émettent des parts de coopérateur mais la loi exige qu'elles soient agréées par le Conseil national de la coopération pour qu'un appel public à l'épargne soit autorisé. Le dividende des coopératives agréées varient entre 0 et 6%. Le montant minimum à investir dépend du produit. Pour les coopératives présentées, il varie entre 60 et 500 €.

## Tous les produits éthiques et solidaires sur [www.financite.be](http://www.financite.be).

Et aussi toute l'actualité de la finance responsable et solidaire, des analyses d'éducation financière, des jeux pour mieux comprendre la finance, mais aussi des vidéos, des témoignages, ... Grâce à sa bibliothèque en ligne, [financite.be](http://www.financite.be) est également devenu une référence en matière d'ouvrages et de réflexion sur la finance responsable et solidaire. Près de 3 000 documents sur la finance y sont accessibles en quelques clics.

**NEW** A partir de ce 22 mars 2012, retrouvez le palmarès des fonds éthiques disponibles sur le marché belge sur [www.financite.be](http://www.financite.be).

## PARTAGE SOLIDAIRE



### Soutenez une association

Vous placez votre argent dans des produits financiers qui investissent dans des entreprises éthiques cotées en Bourse. Le Réseau Financement Alternatif se charge de reverser une partie des bénéfices réalisés sur le produit à une association bénéficiaire de votre choix\*\*. Plus vous investissez, plus l'association reçoit de l'argent!

#### COMPTES D'ÉPARGNE

**Compte d'épargne Cigale de BNP Paribas Fortis** ([www.bnpparibasfortis.be](http://www.bnpparibasfortis.be)): investit 25 % dans des projets à plus-value sociale et 75 % dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 0,23 % de l'encours à une association au choix de l'épargnant\*\*. Celui-ci, en outre, peut également lui céder ses propres intérêts.

#### FONDS DE PLACEMENT

**AlterVision Balance Europe** ([www.bnpparibasfortis.be](http://www.bnpparibasfortis.be)): investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60 % des droits d'entrée à une association au choix de l'épargnant\*\*.

**Evangelion** ([www.degroof.be](http://www.degroof.be)): investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60 % des droits d'entrée à la Fondation Saint-Paul.

**Triodos Sustainable Bond Fund, Triodos Sustainable Equity Fund, Triodos Sustainable Pioneer Fund, Triodos Sustainable Mixed Fund** ([www.triodos.be](http://www.triodos.be)): investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 40 % des droits d'entrée à une association au choix de l'épargnant\*\*.

\*\* Depuis plus de 20 ans, le Réseau Financement Alternatif (RFA) soutient des associations grâce aux mécanismes du partage solidaire. L'association est à choisir parmi les 90 membres du Réseau Financement Alternatif, actifs dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud... La liste de nos membres est disponible sur [www.financite.be](http://www.financite.be) (rubrique rechercher / membres RFA).



## Mot à mot!

« Ce n'est pas le Pérou »

### SIGNIFICATION:

Ce n'est pas une fortune ; c'est quelque chose de peu de valeur.

### ORIGINE:

Lorsque les colons espagnols arrivèrent au Pérou (XVIe siècle), ils découvrirent une civilisation au sommet de sa splendeur, et surtout, de très nombreuses richesses. Ils conquièrent la terre, la firent leur et commencèrent à exploiter les ressources minières du pays. C'est ainsi que le Pérou devint la terre de l'or, de l'argent... et que l'on commença à dire d'une fortune amassée que l'on avait gagné le Pérou et d'une chose de peu de valeur que ce n'était pas le Pérou.





# Ces banques qui affament le monde

Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation de 2000 à 2008, Jean Ziegler dresse un constat sans concession du secteur financier qu'il tient pour responsable de la faim dans le monde.

Jean Ziegler

## En bref

- La spéculation alimentaire massacre les populations les plus pauvres.
- La solution se trouve dans l'opposition du droit à la puissance des trusts agro-alimentaires.

Entretien réalisé par THIBAUT MONNIER

### Quelle est la première cause de famine à l'heure actuelle ?

La spéculation financière sur les denrées alimentaires. Après avoir perdu 85 000 milliards dans la crise de 2007-2008, les grands fonds d'investissement ont migré sur les marchés alimentaires, essentiellement le riz, le maïs et le blé, qui couvrent 75 % de l'alimentation mondiale. Ces fonds ont fait exploser les prix et rendu quasiment impossible pour les agences d'aide, comme le Programme alimentaire mondial (PAM), de subvenir aux besoins des populations victimes de sous-alimentation.

Jean Ziegler est aujourd'hui vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU où il poursuit son combat contre la famine.



### Vous pointez du doigt d'autres raisons pour lesquelles on meurt encore de faim aujourd'hui. Lesquelles ?

La production d'agrocarburants, en sous-trayant des terres fertiles et des plantes nourricières à l'alimentation humaine, constitue la deuxième cause de famine. Ensuite, il y a la dette extérieure, qui étrangle les pays les plus pauvres et les empêche d'investir dans l'agriculture de subsistance. Après, il y a le *dumping* agricole, qui fait que, sur les marchés de Dakar ou de Coto-

nou, les fruits, les légumes et les poulets européens sont vendus au tiers ou à la moitié du prix du produit africain équivalent. Enfin, il y a l'accaparement des terres par les fonds d'investissement ou les grandes multinationales, qui chassent les paysans locaux pour y cultiver des produits destinés exclusivement aux marchés occidentaux.

### Comment des institutions privées peuvent-elles prendre des populations en otage ?

Tous les pays industrialisés sont régis par des lois qui les obligent à constituer des stocks alimentaires en prévision de pénuries. Pourtant, si demain le Niger ou le Mali sont frappés par la sécheresse, ils n'ont aucun stock leur permettant d'y faire face. Pourquoi ? Parce que les prix des denrées alimentaires ont explosé. La deuxième raison est politique. Le Fonds monétaire international a exigé la dissolution des stocks, arguant du fait que cela pervertissait le marché.

À titre d'exemple, le marchand de grains le plus puissant du monde, la société américaine Cargill, possède des milliers de silos et d'installations portuaires ainsi qu'une flotte marchande reliant ces installations entre elles. Cargill emploie 131 000 personnes dans 66 pays. Son chiffre d'affaires en 2007 était de 88 milliards de dollars, avec un profit net de 2,4 milliards ! Cargill pèse de tout son poids pour imposer les prix des aliments. La société contrôle 80 % des abattoirs aux États-Unis et fournit en viande, jusque dans leurs supermarchés, l'Europe, le Japon et les USA.

### Outre les géants agroalimentaires, qui sont les responsables de la faim organisée ?

L'OMC, le FMI et, dans une moindre mesure, la Banque mondiale. L'OMC pratique une politique ultralibérale dont l'objectif est d'enrichir les pays occidentaux. Quant au FMI, une étude d'Oxfam<sup>1</sup> a démontré qu'entre 1990 et 2000, partout où il a appliqué son plan d'ajustement structurel, la famine s'est développée. La raison est simple : le FMI est précisément en charge de l'administration de la dette extérieure des 122 pays dits du tiers-monde. Pour payer les intérêts de sa dette auprès des banques créancières ou du FMI, les pays débiteurs ont besoin de devises.

### Comment doivent-ils faire ?

En exportant des biens manufacturés ou des matières premières qui leur seront payés en devises. Périodiquement, le FMI accorde aux pays surendettés un refinancement de leur dette à condition que le pays se soumette au plan d'ajustement structurel. Tous ces plans comportent la réduction des dépenses de santé et de scolarité, et la suppression des subventions aux aliments de base et de l'aide sociale. Au Niger, nous l'avons vu, le FMI a exigé la privatisation de l'Office national vétérinaire. Désormais, les éleveurs doivent payer aux sociétés transcontinentales privées des prix exorbitants pour les vaccins, les vitamines et les antiparasites dont ils ont besoin pour leur bétail. Conséquence ? Des dizaines de milliers de familles ont perdu leurs troupeaux. Elles végètent aujourd'hui dans des bidonvilles à Cotonou, Dakar, Lomé, Abidjan.

« L'accaparement des terres est pire que la colonisation. »



ZIEGLER, Jean, *Destruction massive: Géopolitique de la faim*, aux éditions du Seuil, octobre 2011.

*Vous dites que l'accaparement des terres arables est pire que la colonisation. Expliquez-nous.*

Alors que l'Europe parle de justice planétaire et de développement, les 87 pays ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique, essentiellement des anciennes colonies européennes) sont maintenus dans des conditions d'infériorité inacceptables. On les a obligés à accepter des accords d'investissement qui les forcent à mettre sur le même plan les entreprises locales et les multinationales occidentales. La Commission européenne dit à ces pays : « Vous contestez notre politique de subventions agricoles et à l'exportation ? OK, mais nous devons reconsidérer nos opérations d'aide au développement ». C'est pire que du colonialisme. Les droits de l'homme s'arrêtent à la frontière de l'Europe.

### Quel rôle reste-t-il à jouer pour des organisations telles que le PAM et la FAO ?

Le Programme alimentaire mondial (PAM) est la plus grande organisation humanitaire du monde. Le PAM a pour objectif de réduire la faim conjoncturelle, liée à une situation d'urgence. L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) doit combattre la faim structurelle, celle qui s'est institutionnalisée. Ces deux institutions sont menacées. La première, par l'énorme réduction des contributions des pays occidentaux à la suite de la crise, ainsi que par la spéculation sur les denrées alimentaires qui empêchent le PAM de constituer des stocks alimentaires suffisants. La deuxième, car les États qui la subventionnent sont sous une influence certaine des sociétés privées de l'agroalimentaire pour qui la faim constitue une source de profit.

### Quelles sont les solutions ?

Premièrement, désosser les banques, en séparant la branche « investissements » de la branche « dépôts ». Ensuite, il faut les nationaliser. Ce n'est pas une question idéologique – de Gaulle a bien nationalisé le crédit dans l'après-guerre. Aujourd'hui, l'incapacité des dirigeants occidentaux à imposer des décisions et des règles aux oligarchies bancaires au nom du bien public est invraisemblable. Enfin, il faut soutenir, autant que faire se peut, ceux qui, dans les régions dévastées, occupent les terres et s'opposent à la puissance des trusts agroalimentaires.

1. « Impact of Trade Liberalisation on the Poor, Deregulation and the Denial of Human Rights », Oxfam/IDS Research Project, 2000.

